



FOCAL

Éduquer au territoire, c'est d'abord impliquer !



LE DÉBAT: **Quelle articulation
entre territoires de projets ?**



Ph. Raphaël Elchic



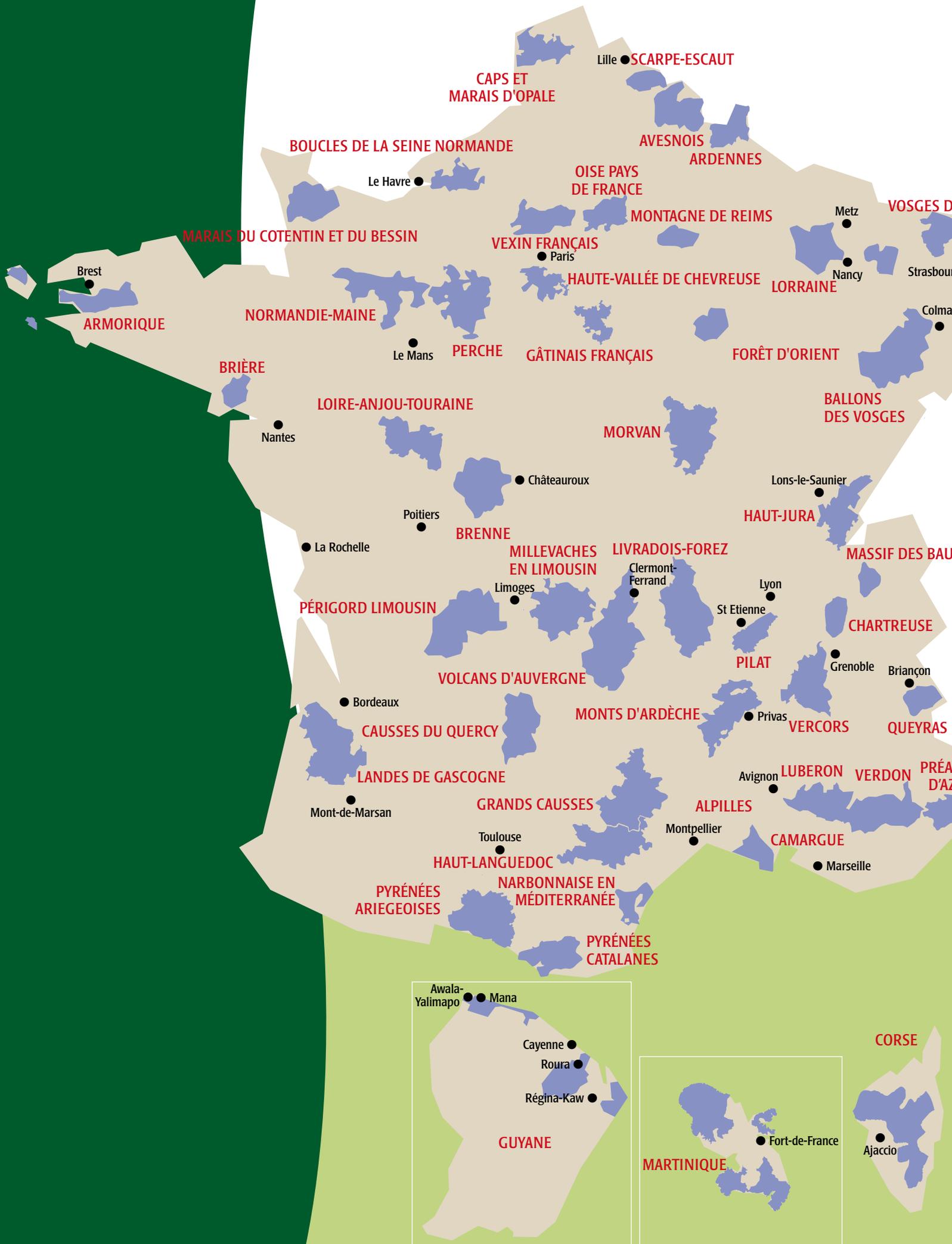
Ph. DR.



Ph. DR.



Ph. DR.



Editorial de Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France



Après d'intenses discussions courant 2013, les Parcs naturels régionaux se félicitent de l'adoption par le parlement, fin février, de la loi ALUR. Outre de nombreuses dispositions très intéressantes sur le logement, l'urbanisme, la limitation de l'artificialisation des sols qui concernent les Parcs, la loi réaffirme l'opposabilité des chartes de Parc aux documents d'urbanisme. J'en remercie la Ministre de l'égalité des territoires et du logement, Cécile Duflot. Notre mobilisation auprès du Gouvernement et l'appui des parlementaires a ainsi porté ses fruits et nous pouvons nous en féliciter.

L'année 2014 sera marquée par plusieurs temps ou faits marquants :

- le passage de notre réseau à plus de 50 Parcs ;
- l'engagement de notre travail sur l'autonomie énergétique des Parcs à l'horizon 2030 ;
- l'organisation d'une conférence interministérielle sur les Parcs pour une meilleure reconnaissance de notre rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques au plan national et régional ;
- le renouvellement des instances de la Fédération en octobre suite aux élections municipales ;
- le congrès des Parcs sur le thème de l'égalité des territoires dans le Parc de la Forêt d'Orient, début octobre ;
- le débat parlementaire sur le projet de loi «Biodiversité» où de nombreuses nouvelles dispositions sur les Parcs ont été proposées par la Fédération en accord avec le Ministère de l'Ecologie et l'Association des Régions de France.

La reconnaissance au mois de février, par le Ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, des engagements de la Fédération des Parcs au titre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité, valorise l'implication de tous les Parcs en faveur de la conservation de la biodiversité.

Enfin, la remise des prix du concours agricole des prairies fleuries par le Ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, au Salon de l'Agriculture, démontre l'engagement des Parcs pour une agriculture ayant une double performance, économique et écologique. ■

Sommaire

4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- Haute Vallée de Chevreuse : Le Parc mentor d'une plateforme de financement participatif de l'économie réelle locale
- Volcans d'Auvergne : Agritourisme entre l'Auvergne et la Scandinavie
- Queyras : Réorganiser la mobilité et les transports
- Montagne de Reims, Ardennes : Concertation sur les usages en milieux naturels
- Ballons des Vosges : La traction animale, emblème du patrimoine culturel immatériel
- Pilat : Goûter à une autre économie –sociale & solidaire- en allant au Cinéma
- Camargue : Ménager le littoral et les fonds du golfe de Beauduc
- Caps et marais d'Opale : Restauration des murets de pierre du littoral
- Pyrénées catalanes : Un bouquet de services pour l'éco-construction publique en montagne
- Vexin français : Ecoliers et adultes de Vallangoujard participent à leur PLU actuellement en gestation !
- Morvan, Narbonnaise-en-Méditerranée, Luberon : Des distinctions pour des actions innovantes
- Chartreuse : Bouquetin en Chartreuse : en vrai et sur... facebook
- Armorique : 2014 : coup d'envoi d'une visible reconquête du bocage breton

- Verdon : Un portrait de territoire mêlant témoignages authentiques et création artistique
- Boucles de la Seine Normande, Haute Vallée de Chevreuse : Souscriptions publiques pour une sensibilisation des habitants
- Landes de Gascogne : Ateliers et cafés numériques pour les acteurs de l'écotourisme
- Monts d'Ardèche : Un castamaton pour les châtaignes
- Luberon : Pôle emploi et le Parc pour une meilleure qualité de vie

10-12 LE DÉBAT

- Quelle articulation entre territoires de projets ?

13-18 FOCAL

- Éduquer au territoire, c'est d'abord impliquer !

19-21 ACTEURS

- Ballons des Vosges : Vincent A Karche vous fait chanter avec le vent et les ruisseaux
- Massif des Bauges : Philippe, cueilleur passionné de plantes médicinales
- Brière : Reine Aoustin, la secrétaire de direction est devenue assistante du pôle direction

22-23 RÉSEAU

Haute Vallée de Chevreuse

Le Parc mentor d'une plateforme de financement participatif de l'économie réelle locale



Les premiers entrepreneurs aidés par un prêt solidaire.

La plateforme française KissKissBankBank, leader européen du financement participatif dédié aux projets créatifs et innovants, a lancé en 2013 une nouvelle plateforme, www.hellomerci.com qui innove en proposant des prêts solidaires entre particuliers, de 200 à 15 000 € à des projets personnels ou entrepreneuriaux.

Le Parc valide, via Hellomerci.com, les projets qui font sens sur le territoire et semblent viables : un gage de sérieux vis-à-vis des particuliers tentés de jouer les financeurs de l'économie réelle et locale. Les communes s'engagent aussi en relayant les appels à collecte auprès de leurs habitants. 9 mois après le lancement de cette plateforme, la collecte est réussie pour 9 projets sur les 10 en lice ; Au total, « ce sont 67 200 € collectés auprès de 221 prêteurs, soit en moyenne 304 € et 25 prêteurs par projet » précise Xavier Stephan, chargé d'études au parc. Il ajoute : « Le parc prend actuellement en charge les frais de commission mais envisage d'abonder également en fonds de prêt ».

Cette initiative s'inscrit dans la mission « développement économique » du parc : subvention aux investissements pour la création ou le développement d'une activité ; aiguillage vers un parrain d'entreprise au démarrage ; aide au référencement dans les commerces locaux des produits, à la promotion événementielle des produits (comme au Salon des métiers d'art au Carrousel du Louvre...), à la recherche de locaux. Et bien sûr, en termes de conseils juridiques, financiers, méthodologiques pour que le succès se prolonge au-delà de la collecte participative et solidaire.

D'ores et déjà, le Parc a partagé son expérience avec une dizaine d'autres parcs, dont celui du Vexin français, lui aussi déjà actif en la matière ■

Contact :
Xavier STEPHAN / Olivier SANCH
Tél. : 01 30 52 09 09
Mail : x.stephan@parcnaturel-chevreuse.fr

Le Parc de la Haute vallée de Chevreuse en est devenu « mentor » : il « labellise » les projets de son territoire, proposés aux internautes souhaitant apporter leur écot au financement de « pousses » entrepreneuriales, proches et/ou séduisantes ! Par exemple, le financement d'un nouveau packaging pour la savonnerie artisanale « Lilly des Bulles », les travaux d'ouverture de la boulangerie-pâtisserie « Des 6 Moulins » à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ou encore le bouclage du plan de financement du restaurant « Le Brigandville » à Rochefort-en-Yvelines. Mais aussi, le développement d'offres de location de vélos, emblème de la « mobilité douce », à Magny-les-Hameaux et aux Bréviaires. Et d'autres encore...

Volcans d'Auvergne

Agritourisme entre l'Auvergne et la Scandinavie

En partenariat avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, l'association Sancy Europe Montagne s'est lancée dans une démarche de coopération internationale. La France, la Suède et la Finlande sont les trois pays concernés. Des agriculteurs et prestataires touristiques des trois pays ont pu échanger sur leurs expériences respectives lors de séjours en septembre 2013. Chacun a pu se familiariser avec une culture et des pratiques agritouristiques différentes lors de rencontres à la ferme. Cette initiative a débouché sur plusieurs projets de partenariat dont un projet d'acquisition de rennes par des agriculteurs du Massif du Sancy.



Rencontre en Laponie.

L'ensemble de cette opération de coopération internationale donnera lieu à un documentaire de 52 mn produit par la chaîne TV8 Mont Blanc qui sera également diffusé sur le territoire concerné courant 2014 lors de séances d'échanges et de débat avec le public. ■

Des échanges fructueux entre agriculteurs et hébergeurs touristiques des trois pays.
Contact :
Emilien Vesseyre
Tél. : 04 73 65 64 00
Mail : eveysseyre@parcdesvolcans.fr



Queyras

Réorganiser la mobilité et les transports

En zone rurale et a fortiori en montagne... difficile de se passer de sa voiture ! C'est ce que l'on entend régulièrement.

Pourtant des solutions collectives sont souvent

pertinentes : crainte des routes enneigées, axes des vallées se prêtant au covoiturage, dépose pour faire une randonnée...

Le Parc du Queyras a lancé en 2012 une démarche de concertation sur la mobilité et les transports sur son territoire, soutenue par la Région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur et l'Union européenne (FEDER). Son objectif : analyser la demande et l'offre en matière de transports collectifs et proposer des solutions collectives et économiquement viables. Il est ressorti de cette étude la nécessité,

d'une part de restructurer l'offre en transports en commun afin de mieux répondre aux besoins des habitants et touristes, et d'autre part de mieux informer sur l'offre existante par, une clarification des horaires, une harmonisation des tarifs et des relais d'information sur le terrain. Par ailleurs, un plan d'actions met en avant d'autres pistes : développement du covoiturage, auto-stop organisé, auto-partage...

A l'issue de ces travaux, la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras a pris une compétence transport et a déjà mis en place une réorganisation des navettes au cours de l'été 2013 en coordination avec les services du Conseil Général des Hautes-Alpes. Par ailleurs, avec l'Association culturelle du Queyras et les stations de ski, le parc a lancé un plan de déplacement inter-entreprises afin d'optimiser les déplacements professionnels et domicile-travail. Après une enquête réalisée auprès des salariés, de premières actions ont été mises en place : aires de covoiturage matérialisées et expérimentation de navettes dédiées ■

Contact :
Emmanuel Jeanjean
Tél. : 04 92 46 88 20
e.jeanjean@pnr-queyras.fr

Ballons des Vosges

La traction animale, emblème du patrimoine culturel immatériel



Ph. C. Ilardé

Un jury citoyen a sélectionné cette pratique car cet héritage pour débarrasser les forêts du massif vosgien peut s'adapter aujourd'hui à de nouveaux usages tournés vers l'avenir. Pour répondre aux défis du dérèglement climatique et de la perte de lien social, elle peut être utilisée pour développer les mobilités douces ou, en complément de la traction motorisée, pour la gestion quotidienne du territoire et des milieux sensibles.

Le Parc des Ballons des Vosges a, ainsi, proposé des actions de découverte et de faisabilité en partenariat avec des collectivités et des professionnels. La commune de Mandray souhaite, désormais, adopter cet outil moderne et pérenniser un rendez-vous annuel de sensibilisation

Contact :
Mathilde Doyen
Tél. : 03 89 77 90 20
Mail : m.doyen@parc-ballons-vosges.fr

Pilat



Ph. PVA Pilat

Goûter à une autre économie - sociale & solidaire - en allant au Cinéma

Les 5 cinémas du Pilat, ont accueilli 600 personnes : grand public, élus, acteurs de l'économie sociale et solidaire. Au menu des festivaliers, des films porteurs de débats et de rencontres sur les thèmes de l'économie de proximité et de l'alimentation de qualité. Le cinéma s'affiche ici comme un vecteur de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire. Pour le Parc du Pilat, ce festival est aussi un moyen d'animer un réseau local, lui-même co-organisateur du festival avec les Cigales, AMAP, associations, etc.

Contact :
Christine Gazel
Tél. : 04 74 87 52 01
Mail cgazel@parc-naturel-pilat.fr

Montagne de Reims & Ardennes

Concertation sur les usages en milieux naturels

Les Parcs naturels régionaux doivent faire face aux nombreux conflits que peut générer la pratique des loisirs en milieux naturels. Randonneurs, vététistes, adeptes des loisirs motorisés, chasseurs, pêcheurs se confrontent souvent dans leurs usages, tandis que certaines pratiques fragilisent l'environnement. Les Parcs de la Montagne de Reims et des Ardennes se mobilisent afin de favoriser la concertation entre usagers de leur territoire.

En Montagne de Reims, le loisir de la chasse occupe une place importante. Mais c'est aussi un territoire périurbain très fréquenté par les promeneurs. Afin de concilier ces deux usages, le parc et la Fédération départementale des Chasseurs de Marne ont dédié un site Internet au calendrier des chasses en battue : « Au cours des mois de janvier et février 2013, ce sont 1250 visites qui ont été totalisées sur le site », se félicite Delphine Semin, chargée de mission

Un site Internet dédié en Montagne de Reims.



milieux naturels, soulignant que depuis la mise en place de cet outil les conflits sont moins

fréquents entre usagers. Autre sujet de pré-occupation ayant trouvé une réponse : la limitation des nuisances dues aux loisirs motorisés. Les élus du territoire ont été consultés sur leurs souhaits concernant la fermeture de chemins aux engins motorisés et les usagers sont informés des risques à travers la diffusion d'un guide de sensibilisation.

Dans les Ardennes, le parc a organisé la concertation sur les loisirs motorisés avec les élus, partenaires et usagers de son territoire. Trois actions ont été jugées prioritaires suite à cette démarche participative et seront mises en place au cours de l'année : une enquête auprès des habitants, une cartographie des chemins du territoire et de leur statut juridique ainsi que l'édition d'un document de sensibilisation ■

Contact :
Ardennes - Camille Demure
Tél. : 03 24 42 90 57
tourisme@parc-naturel-ardennes.fr
Montagne de Reims - Delphine Semin
Tél. : 03 26 59 44 44
d.semin@parc-montagnedereims.fr

Camargue

Menager le littoral et les fonds du golfe de Beauduc

Une fréquentation et une exploitation effrénées des milieux nuisent à leur intégrité. D'où deux nouvelles aires de protection – marine et littorale – dans le Golfe de Beauduc, fixées par arrêté certes, mais dont le succès dépend de tous les usagers.



Ph: PNR Camargue - D. Marobin.

Zone exceptionnelle pour la biodiversité, au sein d'un site Natura 2000, le golfe de Beauduc est une nurserie pour les poissons plats et l'habitat d'une grande diversité de mollusques. Il abrite un herbier à zostères bon pour l'oxygénation du milieu, atténuateur de houle et fixateur de sédiments. Une mine très convoitée. D'où pléthore de pêches, d'activités nautiques ou de chalutiers aux méthodes très prédatrices (pêches de juvéniles, raclage des fonds marins, dégradation des habitats et même des filets des pêcheurs !). Un arrêté ministériel du 25/09/2013 officialise la création d'une zone de cantonnement de pêche de 450 ha en plein cœur du Golfe, par 7 à 12 m de profondeur. Objectif : une mise en « jachère », le temps que se restaure le milieu mis à mal.

Depuis 10 ans, le Parc de Camargue et les pêcheurs professionnels se sont rapprochés pour envisager d'établir les conditions (mesures de gestion, de sanctions et de suivi scientifique) d'une protection de la biodiversité marine, non pas imposées mais négociées. « Cantonnement

signifie que, temporairement, dans l'aire balisée au large du Golfe, seul le passage est autorisé. Dragage, et toute pêche ou mouillage -y compris des plaisanciers- sont proscrits et passibles de sanction », précise Yvon Vannetti, pêcheur professionnel aujourd'hui retraité. « C'est important pour nos enfants la reconstitution des stocks halieutiques ! Le retour du Mérou en Provence-Alpes-Côte d'Azur, suite à de telles restrictions, le prouve ! Reste un point d'interrogation, dans notre golfe, le suivi scientifique sera plus délicat, à cause des remous chargés en sédiments ». L'autre zone protégée (arrêté préfectoral du 30/09/2013) inclut la plage et la « bande » maritime de 300 m au large de la pointe du Beauduc.

Kite-surf, bivouac, circulation automobile y sont désormais réglementés. Objectifs : « doper » le retour des Sternes naines nicheuses et revigorer un cordon dunaire. Sur les deux sites, outre la surveillance et les suivis scientifiques en partenariat avec les pêcheurs professionnels et ornithologues, des actions de verbalisation mais aussi de prévention par la sensibilisation sont de la partie ■

Contact :

Delphine Marobin,

Tél. : 04 90 97 10 40

Mail : littoral@parc-camargue.fr

Le Parc assure la surveillance, les suivis scientifiques, la prévention et même la verbalisation des contrevenants.



Ph: PNR Camargue - M. Mercier.



Caps et Marais d'Opale

Restauration des murets de pierre du littoral

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a réalisé un inventaire des murets de pierres sèches et maçonnées situés en limite de parcelles agricoles qui rythment le paysage de la Terre des 2 Caps. Vingt kilomètres de linéaire ont déjà été recensés sur quatre communes du nord Boulonnais. Cet inventaire répond à deux objectifs : les relever et les protéger au titre du Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes de la Terre des 2 Caps en préparation ; révéler la fonction de corridor écologique

des murets de pierres sèches (réalisés sans mortier) qui offre de nombreux habitats à la petite faune.

En septembre 2013, des visites et journées de sensibilisation à l'entretien de ces murets de pierres ont été organisées en direction des agents communaux et des entreprises d'insertion, mais aussi des particuliers. Elles seront reconduites en 2014 et 2015, tout comme le recensement qui sera poursuivi sur d'autres communes du territoire ■



Le Parc organise des journées de sensibilisation à l'entretien des murets.

Ph: PNR Caps et Marais d'Opale.

Contact :

Philippe Godeau

Tél. : 03 21 87 90 90

Mail : torchis@parc-opale.fr

Un bouquet de services pour l'éco-construction publique en montagne

Selon la directive européenne « performance énergétique des bâtiments », dite EPBD, les bâtiments publics doivent approcher d'ici 2018 l'objectif « zéro énergie » consommée. Elle pose en montagne tout particulièrement un défi de taille : les ressources humaines, techniques et financières de leurs collectivités, souvent petites, clairsemées voire isolées, impliquent un accompagnement spécifique, au cœur du programme Mountee*. Financé à 75% par l'Union européenne, il s'expérimente en Italie, en Suède et en Autriche. En France, dans les Pyrénées Catalanes, sous la houlette du parc, cet accompagnement (depuis 2012 et jusqu'en 2015) consiste en un bouquet de services. L'appel à projets lancé par le parc a permis d'élire 7 projets-pilote d'éco-rénovation cadrant avec le projet européen. Par exemple, la mise aux normes énergétiques de la crèche intercommunale de La Cabanasse avec



La crèche de La Cabanasse a été mise aux normes énergétiques.

des matériaux bio-sourcés (un isolant de fibre de bois local est envisagé) ; l'aménagement d'un ancien centre de vacances en école et résidence seniors, la conversion de 2 bâtis patrimoniaux en maison communale éco-performante. Ou encore, les nouveaux locaux de la Maison du Parc à Olette. Au-delà d'une poignée de projets emblématiques, destinés à valider l'accompagnement proposé par le parc en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'ambition est de promouvoir sur tout le territoire une autre mentalité, en faisant « monter » en compétences l'ensemble des acteurs locaux, afin qu'à l'avenir « construire durable » se banalise. Le parc officie en l'occurrence comme le ferait un pôle de compétences en éco-construction de bâtiments publics, spécifique au milieu montagnard. ■

*www.mountee.eu/fr/projet

Contact :
Apolline Faure - Tél. : 04 68 04 97 60
Mail : apolline.faure@parc-pyrenees-catalanes.fr

Écoliers et adultes de Vallangoujard participent à leur PLU actuellement en gestation !



Une démarche participative dès le début de la procédure.

Accompagnée par le Parc du Vexin français et l'Ademe, l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) de Vallangoujard est résolument participative. Elle aboutira à un document applicable d'ici 2 ans. Tout d'abord, pour les adultes la démarche prévoit :

- des réunions de concertation et d'échanges pour intégrer les habitants au processus de décision ;
- l'organisation d'ateliers thématiques sur les questions environnementales et énergétiques inhérentes désormais à tout projet urbanistique digne de ce nom ;
- la possibilité de s'inscrire à des « balades thermiques », c'est-à-dire qu'un habitant, accompagné d'un conseiller en énergie équipé d'une caméra thermique, peut visuellement diagnostiquer les déperditions de chaleur liées à son propre logement et découvrir par conséquent quels travaux seraient bienvenus.

Enfin, la démarche participative (baptisée BIMBY pour : Build in My Back Yard) propose aux Vallangoujardois des entretiens individuels avec un architecte pour aider à formaliser leur(s) projet(s). Ces projets particuliers seront

ensuite mis en commun et discutés au cours d'une réunion de quartier, échelle pertinente pour faire apparaître la cohérence ou les arbitrages qui seront nécessaires après prise en considération des vœux de chacun. Ce faisant, réalités et contraintes d'un PLU, document par trop abstrait habituellement, deviennent alors plus concrètes grâce à cet exercice !

Concernant les « éco-citoyens en herbe » le parc, en partenariat avec le CAUE du Val d'Oise, promeut un projet éducatif durant l'année scolaire 2013-2014. Mi-février, des élèves de CM1 et CM2, après une visite découverte du village, sont appelés à dresser leur « carte sensible ». Autrement dit, à décrire leur perception, imaginer l'avenir urbanistique de leur territoire en tenant compte du développement durable. Ainsi, à eux de prendre la mesure du défi : quelle densification pour répondre aux besoins d'une population croissante dans l'espace d'un village non extensible à l'infini ? ■

Contact :
Amandine Vidal
Tél. : 01 34 48 66 21
Mail : a.vidal@pnr-vexin-francais.fr

Des distinctions pour des actions innovantes



Le prix Eden a été remis par Sylvia Pinel, ministre en charge de l'artisanat, du commerce et du tourisme, en juin 2013, au Parc du Morvan pour ses actions en faveur de l'accessibilité touristique pour tous sur son territoire.

Le prix Pôle relais lagunes 2013 a été décerné par un jury réunissant plusieurs partenaires institutionnels régionaux au Parc de la Narbonnaise en Méditerranée pour son action culturelle et artistique « Archives du sensible », soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles.

Quant au Parc du Luberon, il a été reconnu comme membre du réseau des Géoparcs en septembre 2013 pour son action en faveur de la protection et valorisation du patrimoine géologique.

Contact :

Morvan pour Tous / Massif Central pour tous
Jean Gabriel Ferrando
Tél. : 03 86 78 79 86
Mail : morvanpourtous@parcdumorvan.org

Narbonnaise en Méditerranée – Marion Thiba
Tél. : 04 68 42 70 45
Mail : m.thiba@parc-naturel-narbonnaise.fr

Luberon – Stéphane Legal
Tél. : 04 90 04 41 91
Mail : stephane.legal@parcduluberon.fr

Bouquetin en Chartreuse : en vrai et sur... facebook



Des nouvelles du retour du bouquetin en Chartreuse plus que positives avec 4 nouvelles naissances de cabris observées l'été dernier. Vous pouvez visionner une vidéo de ces derniers sur : facebook.com/Parcdchartreuse Difficile d'évaluer avec une précision suisse cette population. Cependant, en supposant qu'un cabri sur deux a survécu à l'hiver, le parc estime la population à environ 35 bouquetins en Chartreuse. 20 animaux sont encore équipés de systèmes d'identification. Le suivi scientifique dure au total 6 ans.

Contact :
Paul Boudin
Mail : paul.boudin@parc-chartreuse.net
Tél. 04 76 88 75 20

Armorique

Coup d'envoi d'une visible reconquête du bocage breton



Travaux de création de talus sur la commune de Pont-de-Buis-lès-Quimerch.

Ph. PNR Armorique - LLG

2014 dans la vallée de l'Aulne et 2015 en presqu'île de Crozon marqueront l'aboutissement d'un programme de reconquête du bocage (Breizh bocage). Soit, un linéaire augmenté de 6% à Crozon alors que la tendance sur le territoire régional était d'en perdre environ 1% l'an ! Avec des incidences sur les entrées de champs, les dessertes parfois modifiées – sur, aussi, la taille des parcelles, réduites pour la bonne cause. C'est notamment pourquoi ces 2 opérations impliquent la libre participation des exploitants (6 à Pont-de-Buis-lez-Quimerch et 20 à Telgruc, Crozon et Argol). Elles entrent en phase terminale : résultats bientôt visibles ! A savoir, 5 kms à Pont de Buis et 18 en presqu'île de Crozon de nouveaux talus et de haies plantées ou regarnies d'essences locales.

Objectifs de l'opération déclinée parallèlement en ces deux points du Parc d'Armorique : enrayer la disparition d'un paysage identitaire freinant

les ruissellements et le transfert de nutriments en excès ; limiter par conséquent l'érosion et le lessivage des sols qui dégradent la qualité des eaux douces mais aussi marines. Aussi le parc travaille-t-il à Crozon de conserve avec la Chambre d'agriculture du Finistère, le Parc naturel marin d'Iroise et la communauté de communes. Cette dernière contribue au financement aux côtés de l'Europe, de la Région, du département du Finistère et du parc.

La méthode dans tous les cas mise sur l'adhésion volontaire des exploitants-propriétaires : avec eux ont été définis les travaux en tenant compte de leurs besoins à l'aune, néanmoins, d'un projet «souhaitable» proposé par des experts mandatés pour dessiner la carte d'un réseau bocager homogène et écologiquement fonctionnel ■

Contact :
Louis-Marie Guillon
Tél. : 02 98 81 90 08
Mail : louis-marie.guillon@pnr-armorique.fr

Verdon

Un portrait de territoire mêlant témoignages authentiques et création artistique

Entre document ethnosociologique et intervention artistique, « Raconte-moi ton Verdon » conjugue travail de recherche, d'authentiques paroles d'habitants et le génie artistique d'un collectif baptisé « PetitPoisPrincesse ».

Ce dernier associe 2 comédiens et un photographe, expert en arts visuels ! Leur vocation : créer des spectacles et des expositions, à partir de réelles rencontres in situ puis partagées en public.

Après avoir travaillé pour les Parcs de Millevaches en Limousin, d'Ardèche ou de Haute-Vallée de Chevreuse, le collectif PetitPoisPrincesse a concocté « L'Inventaire du Verdon », porté à la scène le temps d'une tournée de 7 représentations et aux cimaises d'une exposition photographique ; l'une et l'autre ont attiré quelques 600 spectateurs fin 2013.

« Que des comédiens disent les mots des habitants introduit une distance qui permet de vraiment bien s'entendre et s'imprégner du sens, j'ai trouvé ça très intéressant et très drôle aussi ! » témoigne un spectateur. Mixant « introspection personnelle et collective », la restitution théâtrale « distille à merveille des dizaines de témoignages, mêle des avis contraires, sur des sujets parfois sensibles, sans tabou ni agressivité, et pourtant avec une cohérence d'ensemble » note un autre. En amont, le collectif PetitPoisPrincesse a enquêté et, parfois à l'improviste parfois sur

rendez-vous, effectué près d'une centaine d'interviews-portraits selon un même rite : assis sur une chaise, dans le lieu de son choix, chaque témoin-narrateur, photographié, a légendé in fine son portrait. Au total, outre la pièce de théâtre, des centaines de clichés, 3 vidéos, un livret retour d'expérience fait l'objet d'une édition papier en tirage limité mais accessible en ligne* à compter de février. Le projet, porté par le Parc naturel régional du Verdon, croise le regard des habitants sur leur quotidien, leur identité, leurs visions de ce qui les rassemble et les singularise, et celui d'artistes et de scientifiques. Pour leur part, les chercheurs Annick Fédensieu, ethnologue, et Mathieu Leborgne, sociologue, ont puisé pour leur travail dans des statistiques et des ouvrages, des études existantes et des enquêtes de terrain ■

*www.parcduverdon.fr

Contact :
Audrey Zorzan
Tél. 04 92 74 68 00
Mail : azorzan@parcduverdon.fr



Souscriptions publiques pour une sensibilisation des habitants

Les Parcs naturels régionaux des Boucles de la Seine Normande et de la Haute Vallée de Chevreuse organisent une campagne de collecte de fonds auprès des habitants afin de sauvegarder leur patrimoine. Ils ont choisi de s'appuyer sur la Fondation du patrimoine qui a pour

but de sauvegarder et valoriser le patrimoine rural non protégé. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, la Fondation aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux et mobilise le mécénat d'entreprise.

Dans le cadre de l'ouverture prochaine de MuséoSeine, le Parc des Boucles de la Seine Normande et la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine ont entrepris de financer la restauration de six bateaux emblématiques de l'histoire de la navigation sur la Seine : canot automobile, embarcation à fond plat, yole, aviron, barque... Le coût est estimé entre 5 à 25 000€ par bateau. Lancée au cours de l'année 2013, la campagne de collecte de fonds « Je donne pour un bateau » doit se clore vers le début de l'année 2015. « Il s'agit d'une démarche expérimentale que nous prévoyons de reproduire pour la res-

tauration d'autres collections de notre musée », explique Gaëlle Le Floc'h, chargée de mission culture et patrimoine. « Nous souhaitons sensibiliser les habitants à la nécessité de sauvegarder un patrimoine qui appartient à leur propre mémoire et nous communiquons régulièrement dans ce sens ». De fait, il s'agit autant d'une démarche de participation symbolique que d'obtenir des fonds significatifs. Par ailleurs, le Club des mécènes de la Fondation a apporté une aide de 5 000€.

Dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, une campagne de collecte auprès des habitants a été lancée en septembre 2013. Son objectif : sensibiliser les habitants à la restauration du Petit Moulin des Vaux-de-Cernay, au cœur d'un chaos de grès original en Ile-de-France et en aval de la célèbre Abbaye du même nom. Le parc a été chargé de valoriser ce patrimoine, propriété du Conseil général des Yvelines, qui abritera cette année un nouveau musée sur l'histoire des moulins et des peintres de Cernay ■



Le petit moulin des Vaux-de-Cernay en Haute Vallée de Chevreuse.

Contact : Parc Boucles de la Seine Normande
Gaëlle Le Floc'h,
Tél. : 02 35 37 23 16
Mail : gaelle.lefloch@pnr-seine-normande.com
Contact : Haute Vallée de Chevreuse
Mariannick Dumazeau
Tél. : 01 30 47 62 27
Mail : m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr



Une gribane, un des six bateaux emblématiques en restauration pour la prochaine ouverture du MuséoSeine.

Ph. PNR Boucles de la Seine Normande - A. Hiron

Ph. PNR Haute-Vallée de Chevreuse - B. Rommaux

Ateliers et cafés numériques pour les acteurs de l'écotourisme

Depuis 2006, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne anime un réseau d'acteurs engagés dans des actions d'écotourisme « En 10 ans nous avons pu observer que si les touristes se sont rapidement emparés des nouvelles technologies pour préparer, agrémenter ou partager leurs vacances, les hébergeurs ou prestataires de loisirs s'y adaptaient difficilement », remarque Audrey Piquemal, chargée de la promotion de l'écotourisme et de l'animation numérique du territoire. Afin d'y remédier, le parc propose des ateliers et rencontres autour des outils et stratégies numériques à destination des acteurs de l'écotourisme. Aujourd'hui cette action est renforcée et pérennisée grâce à un partenariat avec les offices de tourisme et les collectivités du parc afin de mutualiser



Une initiation à l'e-tourisme.

les actions. Des conventions ont ainsi été passées afin de diagnostiquer les besoins, accompagner les équipes et former les prestataires. « Le e-tourisme est mieux maîtrisé par les acteurs qui utilisent maintenant les multiples canaux de communication pour leurs projets », se félicite Audrey Piquemal. Les premiers cafés numériques ont permis aux acteurs d'échanger sur leurs expériences ■

Contact :
Audrey Piquemal
Tél. : 05 58 08 31 20
Mail : a.piquemal@parc-landes-de-gascogne.fr

Ph. PNR Landes de Gascogne.

Un castamaton pour les châtaignes



Ph. PNR Monts d'Ardèche.

Le Parc des Monts d'Ardèche a imaginé un Castamaton afin de sensibiliser les habitants à une opération de recherche de châtaigneraies abandonnées susceptibles d'être transformées en vergers ou futaies. Un mini studio photo mobile avec des panneaux illustrant l'ambiance de la récolte de châtaignes permet aux participants des castagnades (fêtes de la châtaigne) de se mettre en scène et se prendre en photo de façon ludique. Plus de mille clichés ont déjà été réalisés en utilisant une tablette numérique.

Contact :
Vanessa Nicod
Tél. : 04 75 36 38 70
Mail : v.nicod@pnrma.fr

Pôle emploi et le Parc pour une meilleure qualité de vie



Ph. PNR Luberon - S. Louis

En octobre 2013, le Parc du Luberon et l'agence Pôle emploi de la Ville d'Apt, engagée par l'intermédiaire de sa Direction régionale dans une démarche de responsabilité sociale, sociale et environnementale, ont signé une nouvelle convention de partenariat. Ses objectifs sont l'amélioration de la qualité de vie des habitants, une meilleure synergie entre environnement de qualité et développement économique et une mobilisation des acteurs du territoire pour un développement durable. Il s'agira par exemple de formation éco-responsabilité, d'optimisation de la mise en relation des demandeurs d'emploi et des entreprises du territoire, de formations adaptées concourant à la valorisation et à la préservation du patrimoine humain et architectural local, de réflexion sur le développement de la visioconférence.

Contact :
Laure Galpin
Tél. : 04 90 04 42 36
Mail laure.galpin@parcduluberon.fr

Quelle articulation entre territoire

L'organisation territoriale de la France bouge, dans l'intention affichée de moderniser l'action publique vers plus de simplification et de mutualisation des moyens. La gouvernance des territoires de projets s'en trouve-t-elle simplifiée pour autant ? Quid de l'implication citoyenne qui conditionne un développement durable ? Le sujet était complexe, le débat fut éclairant.

Parcs. Pensez-vous que nos territoires connaissent vraiment cet empiement administratif qu'on appelle le "mille-feuilles" ?

Michaël Weber. Les différentes collectivités ont en effet trop l'habitude d'intervenir sur les mêmes champs d'action, sur l'économie, l'environnement, le social, la santé, les transports, l'éducation... C'est un handicap car cela freine l'action publique.

Philippe Andlauer. Je partage ce point de vue. Il faut sans doute clarifier le jeu des compétences entre collectivités. Ceci dit, la clause de compétence générale facilite aussi le bouclage des plans de financement des actions des collectivités et des Parcs en particulier. Par ailleurs, dans les Pays ou les Parcs, on ne parle généralement pas de compétences mais de missions. Cela permet un travail de mise en cohérence, de mutualisation, et d'expérimentation pour les Parcs, qui se vit autrement que comme un mille-feuilles.

Catherine Sadon. Il faut clarifier les compétences entre chaque niveau de collectivité, je suis d'accord, mais en faisant attention à plusieurs aspects : d'abord, il faut savoir précisément de quel territoire on parle, car ils sont de natures multiples. Ensuite il faut trouver la bonne réponse pour chacun d'eux. Et il faut trouver les moyens financiers nécessaires à des territoires ruraux qui n'en ont pas toujours. Enfin, c'est important, il y a des dynamiques territoriales qui existent depuis longtemps qu'il ne faudrait pas brutalement casser.

Parcs. Francis Aubert, en tant que membre du Conseil d'orientation recherche et prospective, vous avez une vision plus aérienne du sujet. Que pensez-vous de ce que disent les trois gestionnaires de territoires à propos de ce fameux mille-feuilles ?

Francis Aubert. J'ai une vision un peu décalée, plutôt qu'aérienne ! Il est certain que le système actuel est com-

plexe et que pour des gens avertis comme vous cette complexité fait partie du quotidien. Mais dans les entreprises, l'organisation n'est pas toujours plus simple. Le discours sur la simplification me semble être un discours un peu artificiel. Plutôt que d'empilement, je parlerais de sédimentation. L'organisation du territoire s'est faite par l'Etat centralisé et nous connaissons avec la décentralisation une sorte de décomposition progressive des formes anciennes qui donne des prérogatives aux différents échelons qui ont été constitués. Et cela présente un certain nombre d'intérêts. Plus on est prêt des gens, plus l'information est précise et plus elle est partagée. Ce n'est pas dans les ministères que l'on peut avoir une idée précise de ce qui se passe dans les Causses du Quercy ou dans le Morvan. Ensuite, cela permet une identification précise des responsabilités : qui fait quoi, à quel titre, avec quels moyens ? L' élu peut en rendre compte devant les citoyens concernés à l'échéance de son mandat. Par ailleurs, ce grand mouvement de décentralisation donne le maximum de prérogatives aux échelons les plus simples, les plus directement concernés par les questions à traiter et ce principe est articulé avec celui de suppléance. C'est à dire

que localement on ne fait pas seulement ce qui est dans l'intérêt strict du local, on agit aussi dans un intérêt plus général.

Ce principe de supervision est consubstantiel à tout ce qui se passe en matière de décentralisation. Les échelons supérieurs ont une vision de l'intérêt général, des biens publics globaux etc., qui se superpose à la somme des actions locales. Il faut avoir cela en tête, sinon on reste dans une espèce de principe de proximité un peu simpliste.

Parcs. Catherine Sadon, dans le Jura par exemple, trois Pays sont inclus dans le territoire du Parc naturel régional du Haut-Jura. Y a-t-il concertation entre ces différents niveaux de compétence entre le Parc et les Pays et est-ce compliqué à gérer ?



PH. DR.

Plutôt que d'empilement, je parlerais de sédimentation. L'organisation du territoire s'est faite par l'Etat centralisé et nous connaissons avec la décentralisation une sorte de décomposition progressive des formes anciennes qui donne des prérogatives aux différents échelons qui ont été constitués.

Francis Aubert

tion s de projets ?

Catherine Sadon. Oui, c'est compliqué. C'est parfois vécu en concurrence, parfois en synergie. Parfois aussi le Parc ou le Pays conduit des missions sur un périmètre qui déborde son territoire. Du coup, cela devient illisible. Par ailleurs ce qui est possible dans un territoire, ne l'est pas forcément dans un autre, parce qu'ils sont tous différents et qu'ils s'organisent différemment. C'est aussi un facteur de complexité. La question de la responsabilité soulevée par Francis Aubert me paraît très importante.

Parcs. Qu'en pensent le président et le directeur de parc ?

Michaël Weber. Les Pays ont été créés sur des critères tout à fait louables, mais dans les faits, ça ne s'est pas tout à fait passé comme prévu. Sur le territoire du Parc que je connais, deux pays sur trois se sont calqués totalement sur les circonscriptions. Du coup, leur dimension politique est tout à fait différente de celle du Parc. Finalement, il n'y a pas de tension entre les pays et le parc parce que nous avons réussi à tisser des liens, à se partager les missions. Mais, quoiqu'on en dise, dans le paysage institutionnel qu'est le nôtre aujourd'hui, les territoires de projet qui ne portent que des missions sont forcément en difficulté parce qu'ils n'ont pas d'autonomie financière. Cela crée de la confusion quand on sait que les collectivités qui nous financent, les intercommunalités, les départements, les régions ont besoin de visibilité dans leurs actions publiques, ont besoin de communiquer sur ce qu'elles font. Et, de leur côté, les Parcs ont tendance à être trop modestes, à ne pas montrer ce qu'ils font, parce qu'ils n'ont pas les ressources financières pour les faire seuls.

Philippe Andlauer. Il ne faut pas réduire le débat aux seules relations Parcs - Pays, car il me semble de toute façon intéressant que des territoires s'affranchissent des limites intercommunales. Là où il n'y a pas de parcs, il est souhaitable qu'il y ait un pays pour essayer de faire travailler ensemble les intercommunalités. Et là où il y a les deux, c'est bien sûr la convention qui doit permettre de répartir les missions entre eux.

Parcs. Des communautés de communes peuvent avoir un projet de territoire et elles ont aussi la capacité financière pour le mener, au contraire des Parcs et des Pays.

Michaël Weber. Certes. Une intercommunalité qui porte son projet, aujourd'hui peut n'avoir besoin de personne pour le financer. Elles montent en puissance, gagnent en moyens pour

l'action, sont de plus en plus visibles, font de la communication, mais il ne faut pas non plus exagérer. Les choses tendent à s'améliorer. L'intercommunalité intervient sur son périmètre, les parcs obligent celles qui sont très proches les unes des autres à agir ensemble. Les parcs sont donc davantage perçus comme de véritables partenaires potentiels à une autre échelle de territoire.

Catherine Sadon. A ce sujet je voudrais ajouter que la loi qui vient d'être votée instituant les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) va dans le sens d'un renforcement du lien avec les intercommunalités. Comme vous le disiez, les compétences, les financements, les moyens humains sont dans les intercommunalités tandis que les PETR vont devenir coordinateurs d'actions à leur service. Les décisions ne pourront être prises dans les Pôles qu'en coordination, en concertation très étroite avec les intercommunalités. Ce qui va être conduit par les pôles ne le sera qu'avec et pour les Établissement publique de coopération intercommunale (EPCI).

Parcs. Les Pays deviennent-ils tous des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux ou certains vont-ils rester des Pays comme avant ?

Catherine Sadon. Les Pays deviennent automatiquement des PETR, sauf si un EPCI vote contre à la majorité qualifiée. Les Pays ne peuvent continuer à exister que s'ils sont des associations, en vertu de la liberté d'association. Mais auront-ils les moyens de faire, auront-ils la légitimité de conduire leurs projets ? Nous avons sondé les Pays pour connaître leurs intentions. À 75 % ils vont se transformer en PETR.

Parcs. Francis Aubert, que pensez-vous de ce nouvel objet administratif qui apparaît dans le paysage ?

Francis Aubert. J'ai un peu tendance à le replacer dans le mouvement général de convergence des structures territoriales. Si on regarde sur les vingt dernières années, les EPCI tendent à s'étendre et on les incite de plus en plus à formuler des projets. En même temps les Parcs naturels régionaux ont tendance à se multiplier, avec une augmentation de la variabilité des situations



Ph. Raphaël Bliche

Il n'y a pas de tension entre les pays et le parc parce que nous avons réussi à tisser des liens, à se partager les missions. Mais, quoiqu'on en dise, dans le paysage institutionnel qu'est le nôtre aujourd'hui, les territoires de projet qui ne portent que des missions sont forcément en difficulté parce qu'ils n'ont pas d'autonomie financière.

Michaël Weber

Ont participé au débat :

■ Michaël Weber, Président du Parc des Vosges du Nord.

■ Francis Aubert, INRA, Professeur d'économie à Agrosup Dijon, Centre d'Économie et de Sociologie Rurales Appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux, membre du CORP de la Fédération des Parcs (Conseil d'orientation, recherche et prospective).

■ Catherine Sadon, directrice de l'Association nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP)

■ Philippe Andlauer, Directeur du Parc des Causses du Quercy

qu'ils recouvrent. Historiquement, ils sont nés dans des zones remarquables de patrimoine naturel mais, petit à petit, ils se rapprochent des contextes périurbains, ce qui introduit une grande diversité des situations locales, avec un risque de perte de lisibilité de leurs spécificités. Les territoires de projet acquièrent des capacités de gestion, les territoires administratifs bâtissent des projets. Je voudrais faire une autre proposition : ce serait d'imaginer des structures qui auraient un pouvoir réglementaire sous forme de délégation d'autorité publique nationale, et qui seraient en même temps l'émanation de la représentation de territoires. Ça n'existe pas ; nous n'avons pas cette forme de mixité.

Parcs. Les Parcs ayant pour mission globale de faire du développement durable, ils sont censés travailler aussi sur la démocratie locale et sur la participation de la population, sur son implication. Or la métropolisation qui se met en place ou le regroupement des communautés de communes éloigne de plus en plus les lieux de décision du citoyen ordinaire. N'est-ce pas contradictoire ?

Philippe Andlauer. Cette question doit absolument être abordée dans le débat en effet. La loi consacre le fait intercommunal de façon beaucoup plus forte que par le passé. Elle conforte les métropoles, les communautés d'agglomération et les grandes communautés de communes. Le pouvoir se déplace vers ces grandes entités territoriales, en général

avec un espace rural structuré autour d'une ville centre. Cela peut avoir des avantages mais aussi des inconvénients. Car très agrandies et probablement prises dans un fonctionnement administrativement contraint, ces collectivités vont avoir un souci de proximité. Les parcs peuvent investir ce champ de la proximité avec les élus, comme de l'assistance aux projets des communes ou d'associations et d'une gouvernance plus ouverte, sans oublier l'expérimentation. Autant de domaines et de pratiques que les grandes intercommunalités ne pourront pas assumer.

Parcs. Je reviens sur la question. Comment le citoyen peut-il s'y retrouver et comment peut-il se sentir impliqué dans la vie territoriale ?

Michaël Weber. Avec la réforme territoriale mise en place voilà peu, il y a quand même une dose de démocratie qui entre dans les intercommunalités et donc un peu plus de politique. Il reste, en effet, que ce ne sont pas suffisamment des instances de débat. Cela pose la question de ce que les parcs peuvent apporter de ce côté-là en terme d'innovation dans la gouvernance des territoires. Pour revenir à la question de savoir comment le citoyen s'y retrouve, il y a là aussi une évolution, les parcs aujourd'hui étant obligés de prendre en compte plus que par le passé les populations et leurs aspirations. Il y a des thématiques sur lesquelles on le sent très fort : les questions d'architecture, d'économie d'énergie...

Catherine Sadon. La tendance actuelle est en effet aux territoires de plus en plus larges face aux métropoles. On s'organise pour avoir des « intercos XXL ». C'est un gigantisme qui permet de mutualiser des moyens pour avoir plus de lisibilité sur le paysage administratif local et avoir des moyens

financiers renforcés. Mais cela éloigne les prises de décisions du service de proximité. C'est un point qui me paraît assez dangereux. Il y a une taille à respecter pour être à la fois dans la proximité et dans l'efficacité.

Parcs. D'autant que tout conduit à retirer des compétences aux communes y compris dans les petites, là où le citoyen est le plus à même de s'occuper de ses propres affaires.

Catherine Sadon. Il y a aussi des communes trop petites pour avoir les moyens de faire quoique ce soit. Mais des commu-

nautés de 120 communes sur des territoires très étendus avec une faible densité de population, je ne suis pas sûre que ce soit une solution. À mon sens il faut bien distinguer ce qui relève de l'appropriation possible par le citoyen, le grand public, de ce qui relève de la complexité administrative. Je pense à certains dispositifs qui font appel à de la concertation avec



Ph. DR

À mon sens il faut bien distinguer ce qui relève de l'appropriation possible par le citoyen, le grand public, de ce qui relève de la complexité administrative. En fait, il faudrait distinguer ce qui relève de l'élection démocratique de ce qui relève de la concertation avec la population. Ce n'est pas tout à fait le même sujet.

Catherine Sadon

la population mais qui sont extrêmement compliqués, comme Leader. En fait, il faudrait distinguer ce qui relève de l'élection démocratique de ce qui relève de la concertation avec la population. Ce n'est pas tout à fait le même sujet. Par ailleurs, nous avons connu dans les années récentes une démobilisation des conseils de développement des pays. Ils sont beaucoup moins actifs qu'à l'origine, ont du mal à trouver leur place, se retrouvent quelquefois en concurrence avec les élus. Dans un programme Leader, le GAL associe des personnes privées et des personnes publiques. Il permet davantage une participation de citoyens et d'acteurs locaux à des décisions publiques en devenant force de proposition voire de décision selon la manière dont c'est organisé. On a également essayé de mobiliser la population pour qu'elle donne son avis sur les Scot. Mais c'est difficile, dans certains territoires ruraux, de mobiliser sur des sujets aussi techniques et complexes. Avec le PETR, le conseil de développement qui va être mis en place fera partie intégrante du Pôle, cette fois. Il n'y aura plus de concurrence avec les élus. Ensuite il faudra trouver un mode d'organisation, j'espère qu'on le trouvera pour que la population puisse prendre sa place et participer aux décisions.

Francis Aubert. Ce sujet de la démocratie me fait penser à ce que nous propose Pierre Rosanvallon, quand il nous invite à réfléchir aux compléments à inventer à la démocratie représentative. Comment peut-on imaginer une autre forme de légitimité ? La première forme de légitimité naît de la proximité, d'une plus grande attention aux gens, à ce qu'ils pensent, à ce qu'ils veulent exprimer. Il y en a une deuxième qu'il appelle la légitimité d'impartialité. En fait, c'est l'efficacité. Il faut un degré d'expertise pour avoir des résultats par rapports aux objectifs affichés. La troisième légitimité, c'est une légitimité de réflexivité, c'est à dire de capacité à s'adapter aux évolutions constatées. J'inverrais bien les parcs qui ont une longue expérience, maintenant, à s'inspirer de cette vision ■



Ph. DR

La loi consacre le fait intercommunal de façon beaucoup plus forte que par le passé. Elle conforte les métropoles, les communautés d'agglomération et les grandes communautés de communes. Le pouvoir se déplace vers ces grandes entités territoriales. Cela peut avoir des avantages mais aussi des inconvénients.

Philippe Andlauer

Éduquer au territoire, c'est d'abord impliquer !



focal

Ph. PNR BSN - A. Berereau

Ce que nous appelons Éducation au territoire s'adresse à tous, les enfants bien sûr, mais pas seulement ! Les ados aussi, les adultes, les acteurs du territoire, les visiteurs, nous sommes tous concernés.

Cette éducation passe par toute une série de méthodes qui ont trait à l'enseignement, mais pas seulement ! C'est aussi de la culture, de la recherche partici-

pative, de l'implication des uns et des autres dans le "faire avec" pour grandir ensemble.

Malgré les apparences, le but recherché est complexe mais fort concret : il s'agit de faire en sorte que l'être humain atteigne un équilibre au sein de son écosystème et dans toutes ses dimensions, sociale, économique, culturelle, naturelle...

Bref, c'est une activité "sociodiversive", transversale, qui construit dans les Parcs naturels régionaux un vivre ensemble en pleine connaissance de cause. Une politique qui peut frôler la poésie.

Voici quelques belles histoires pour vous permettre de vous approprier le sujet vous aussi.



Éduquer au territoire, c'est d'abord impliquer !



Ph. PNR Parcs et Marais d'Opale.

La notion d'éducation au territoire telle que les Parcs l'inventent ne se réduit pas à la connaissance de la géographie locale ou de l'environnement. Ce territoire dans lequel nous habitons est et sera ce que nous en faisons tous, enfants, jeunes, habitants, acteurs économiques, touristes, animateurs, élus, techniciens...

Les Parcs naturels régionaux sont chargés par les pouvoirs publics d'expérimenter une nouvelle manière de vivre le territoire. Il est indispensable que chacun de ses habitants ou visiteurs, prenne conscience de la responsabilité individuelle qu'il y exerce au service d'un avenir collectif.

Le territoire support d'apprentissage

Les Parcs ont bien compris que si l'on enseigne le territoire aux enfants, ils vont plus ou moins s'en souvenir, tandis que si le parc leur propose de s'impliquer, d'agir, ils vont témoigner de cette expérience à leur entourage et sans doute acquérir pour eux mêmes des comportements nouveaux qu'ils n'abandonneront pas de sitôt.

Le Parc naturel régional des Alpilles a mis en place un Observatoire photographique des paysages. Il propose aux enfants d'une ving-

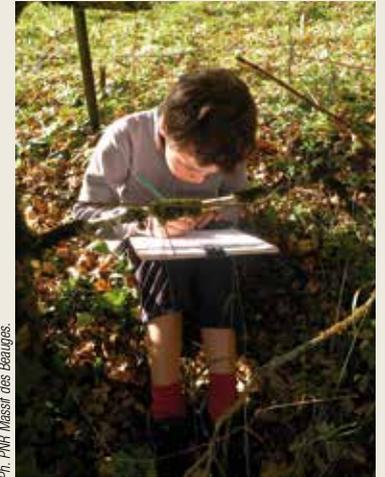


Ph. PNR Alpilles - G. Garnier.

Ce que font les enfants dans les Alpilles est utile à l'Observatoire photographique des paysages.

taine de classes différentes de prendre, eux aussi, des photos de leur paysage quotidien qui leur semble intéressant. Ces clichés sont réunis dans un livret qui alimente le travail de l'Observatoire. Et c'est utile ! La preuve, lorsque les enfants ont révélé l'impact important lié à un débroussaillage pour la défense de la forêt contre les incendies, le parc a pu à la fois retravailler avec les forestiers, mais aussi relativiser l'impact des travaux auprès des enfants sachant qu'il s'estompera avec le temps. Sur le même principe, dans ces mêmes Alpilles, des lycéens participent au jury du concours des prairies fleuries, des élèves participent aux vendanges et aux olivades dans un domaine Bio de la vallée des Baux de Provence...

Plus au nord, le Parc du Massif des Bauges possède des sites exceptionnels permettant l'étude de la géologie qui se trouve être au programme des collèges en 5^e. Depuis deux ans, le parc a formé les professionnels de l'éducation à l'environnement pour qu'ils accompagnent les professeurs de SVT du territoire dans leurs sorties "géologie". Les collégiens n'étudient plus seulement dans les livres ou les musées mais aussi chez eux, sur place.



Ph. PNR Massif des Bauges.

Les collégiens du Massif des Bauges n'étudient plus seulement dans les livres.

Permettre à des jeunes de contribuer au projet de territoire

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy a voulu, lui, entamer un travail avec des adolescents en dehors du temps scolaire. A l'été 2013, six filles et six garçons de 15 à 17 ans sont partis sac au dos pendant 8 jours pour enquêter auprès des habitants et récolter de la "matière" pour bâtir une BD, avec l'aide d'un scénariste et d'un dessinateur professionnels. Ils ont découvert ainsi de nouveaux horizons, la nature, des habitants et ont imaginé d'en rendre compte à travers quatre fictions mystérieuses parlant de templiers, d'une crypte, d'un château du marais, d'une rivière empoisonnée... La BD issue de cette expérience sera éditée au printemps et les jeunes seront là pour la dédicacer. Elle va être diffusée dans tout le territoire.

Cette première expérience avec des ados s'inscrit dans une politique plus large du parc en faveur des jeunes des Causses du Quercy qui vise à leur donner toute leur place sur le territoire et à en devenir de vrais acteurs.

L'action des Parcs naturels régionaux en matière d'éducation est également destinée à leurs villes portes. Ainsi le Parc de la Montagne de Reims mène son projet d'éducation au territoire en développant des actions de proximité dans ses villes portes (Reims, Chalons en



Ph. PNR Causses du Quercy - P. Monniaux.

Une randonnée dans les Causses du Quercy pour imaginer un scénario de BD.

Champagne, Epernay) et dans les communes limitrophes jusqu'à 30 km. Des actions pour découvrir son environnement proche et agir pour son cadre de vie, adaptées pour des publics scolaires et extra scolaires avec un accompagnement de projets (biodiversité, paysage, éco citoyenneté, etc.).

C'est aussi sur la biodiversité que le Parc des Volcans d'Auvergne a décidé de "mettre le paquet". Il a demandé à la Scop Oxalis de concevoir un programme ambitieux d'éducation basé sur une immersion dans le territoire. La Scop élabore un outil proposant des activités en pédagogie active et une démarche en pédagogie de projets. Il sera mis à disposition des enseignants de fin de primaire, 6^e et 5^e, ainsi qu'aux animateurs des centres de loisirs.



Le Parc des Volcans d'Auvergne a décidé de mettre le "paquet" sur l'éducation à la biodiversité.

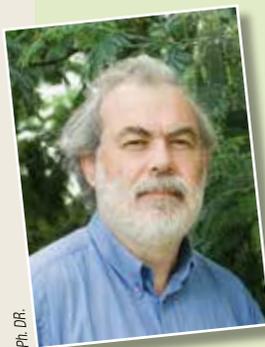


Depuis vingt ans, le Parc de Lorraine fait travailler ensemble plus de 40 partenaires différents.

Une mise en chœur de tous les partenaires

Les acteurs mobilisables sur ce sujet sont légion. Beaucoup de Parcs animent l'orchestre de l'éducation au territoire. Il y a plus de vingt ans maintenant que le Parc de Lorraine a convaincu l'Éducation nationale, l'enseignement agricole, la Direction régionale de la Jeunesse, des agriculteurs, des musées, des structures communales ou associatives et autres partenaires institutionnels et financiers de travailler ensemble. 44 au total en 2013. Ils constituent ensemble le Réseau Education, un réseau de compétences des acteurs du territoire qui s'est professionnalisé. Résultats, un chiffre d'affaires qui participe aux revenus de 92 salariés (50 ETP), un accueil de 40 000 élèves de Lorraine par an, soit plus de 550 000 au total depuis 20 ans, et dans 78 % des communes du parc, les élèves ont mené un projet annuel sur le patrimoine culturel et naturel local !

En Brenne, à l'origine, l'USEP (branche sportive de la ligue de l'enseignement) organisait une manifestation uniquement sportive. Rapidement, le parc a coordonné les Foulées du Parc en y associant également l'Éducation nationale, le CPIE et l'écomusée, rejoints récemment par deux communautés de communes. 400 élèves par jour quatre jours de suite se lancent à chaque extrémité d'un circuit qui leur fait parcourir 8 km et s'arrêter en chemin à des ateliers environnementaux ou sportifs liés au terrain. Ils y fabriquent du carrelage en terre cuite, grimpent aux arbres, observent les castors. Il arrive même que des élus fassent le parcours ! A midi, les



Ph. DR.

Francis Thubé,
directeur de l'Institut
de Formation
et de Recherche
en Éducation à
l'Environnement
(IFREE) :

“Les Parcs ont une vision globale et territoriale du sujet. C'est précieux”

Parcs. Comment s'est créé cet Espace national de concertation pour l'Éducation à l'environnement vers le développement durable qui vous a donné l'occasion de travailler avec les Parcs naturels régionaux ?

Francis Thubé. L'Espace national de concertation est un lieu informel de rencontre et d'échanges de tous les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable, ce que les parcs appellent l'éducation au territoire. S'y retrouvent les ministères concernés, les associations de collectivités locales dont les Parcs, des associations spécialisées comme la nôtre, quelques syndicats d'enseignants et des entreprises...

Parcs. Qu'est-ce que cet Espace a produit et quel intérêt à ce que les Parcs y participent ?

F.T. Il a fourni une bonne partie de la matière reprise par le Gouvernement à la table ronde n° 5 de la Conférence environnement de 2013, sur l'Éducation à l'environnement. Il produit des feuilles de route pour les acteurs de l'éducation à l'environnement. C'est une démarche expérimentale et c'est pourquoi les Parcs y ont toute leur place, car ils ont une vision globale et territoriale du sujet, ni locale, ni institutionnelle, ni corporatiste. C'est précieux ■

deux groupes de 200 élèves se rejoignent pour pique-niquer, autre prétexte pour faire de l'éducation au territoire avec des produits locaux.

Ces Foulées se déroulent chaque année depuis plus de 15 ans. C'est ainsi que maintenant, se retrouvent dans les accompagnants des jeunes animateurs ou parents qui ont fait les Foulées quand ils étaient à l'école primaire ! Ce n'est pas anecdotique : le multipartenariat, en Brenne comme en Lorraine et ailleurs, permet une action de masse à long terme, et donc une éducation à leur territoire de générations entières d'enfants.



Ph. PNR Brenne.

400 élèves participent depuis 15 ans aux Foulées du Parc de la Brenne.

Toutes les préoccupations fondamentales d'un Parc



Ph. PNR Boucles de la Seine Normande.

Dans les Boucles de la Seine Normande, même les enfants participent au travail de collecte.



Ph. PNR Landes de Gascogne.

« Le Parc à vélo », cette année sur le thème de la transhumance.

Les Parcs travaillent sur tout ce qui fait un territoire : le patrimoine naturel, l'aménagement, le développement économique, le social, le culturel, le fonctionnement démocratique. L'éducation au territoire, par définition, n'évite rien de tout cela.

Le Parc des Boucles de la Seine Normande a ainsi imaginé un "Rallye des communes" auquel participent les habitants et qui croise la participation à un inventaire du patrimoine bâti, des savoir-faire, des essences d'arbres... Ce travail de collecte donne lieu à l'édition d'un livret diffusé dans tous les points de vente du territoire ; une synthèse est exposée aux élus qui peut servir dans l'élaboration des PLU ; à partir des inventaires, une compagnie artistique imagine un spectacle qui permet de restituer le travail auprès des habitants qui n'y ont pas participé. C'est leur vie de tous les jours qui y est représentée et le spectacle leur fait prendre conscience que le patrimoine commun ce n'est pas seulement les monuments, mais aussi des savoir-faire, des arbres et des chansons...

C'est ainsi que tous les chargés de mission du Parc des Landes de Gascogne ont pris l'habitude en début d'année de se retrouver pour une réunion « animation de territoire ». Ils y partagent et imaginent quels outils d'éducation ils vont proposer à partir de chaque chantier mis en route par les uns et les autres. Sur l'évolution des paysages, ils organisent des "cafés bavards" ; sur l'urbanisme, un cycle d'animations et conférences dans les médiathèques où se partagent des regards entre artistes, sociologues, techniciens. Ils tentent de croiser les thèmes et les enjeux en imaginant des événements comme « Le Parc à vélo » qui a mis en valeur, cette année, le thème de recherche et d'exposition temporaire (« La Transhumance ») de l'écomusée de Marquèze, en l'illustrant sur une partie du territoire, au travers des restitutions de collectages et d'actions artistiques.

Tous des habitants, tous différents

Le Parc des Caps et Marais d'Opale a fait un effort particulier pour diversifier les participants à cette sensibilisation au territoire. Les ambassadeurs du parc sont une quinzaine et servent d'intermédiaires entre les techniciens du parc et la population, par exemple en pointant ce qu'ils ne comprennent pas dans une publication en préparation. Par ailleurs, une quarantaine de naturalistes amateurs

Des naturalistes amateurs dans les Caps et Marais d'Opale.



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

démultiplie l'observation des techniciens sur les espèces rares ou pas. Il s'agit là de science participative qui étudie la façon dont évoluent les papillons ou les escargots dans les Caps et Marais d'Opale. Depuis trois ans maintenant, le parc propose aussi des ateliers d'ornithologie, de botanique, de suivi des oiseaux migrateurs, de fabrication

de nichoirs, et un cycle de formation au jardinage naturel.

Dans cette panoplie se trouvent aussi les collecteurs de mémoire, sur le marais Audomarois : une trentaine de personnes qui a suivi des formations plus ou moins spécialisées avec un ethnologue. Certaines s'investissent dans la collecte des contes et des chansons du cru, travaillent avec une association d'histoire locale. Une trentaine d'autres s'est formée à recenser le patrimoine bâti, le décrit, fait des tableaux et alimente le travail sur les PLU de leur communauté de communes.

Et des publics particuliers

A chaque type de public, une éducation « à la carte » peut être proposée. En Avesnois, le Parc et le personnel de l'hôpital de jour pour enfants d'Avesnelles proposent aux enfants d'aménager un potager, de replanter une haie, ou encore d'installer des gîtes à insectes et



Ph. PNR Avesnois - M. Grzenski.

Une sensibilisation proposée aux salariés des carrières de l'Avesnois.



Ph. PNR Avesnois - M. Grzenski.

Aux enfants d'aménager un potager, de replanter une haie, ou encore d'installer des gîtes à insectes et à coccinelles.

à coccinelles. Les approches pédagogiques faites avec ces enfants tiennent compte de leur spécificité (état de santé, situation de handicap...). Toujours en Avesnois, des temps de sensibilisation sont proposés aux salariés des carrières. A partir d'une question simple (« quels sont les impacts de mon activité professionnelle et de mon entreprise sur mon environnement ? »), ils sont amenés à appréhender ces impacts, à trouver des solutions pour les réduire puis à les mettre en œuvre. Ces solutions relèvent pour certaines de l'entreprise (investissement en matériel, mise aux normes...), d'autres impliquent des changements de comportement des salariés. Petit à petit, des actions concrètes voient le jour (co-voiturage, végétalisation de merlons en essences locales, propreté sur et aux abords du site...). Le parc a commencé le même type d'action avec les employés municipaux de deux communes engagées dans un Agenda 21 local.

Dans la Montagne de Reims, le Parc naturel régional et le service de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont monté des actions d'écocitoyenneté au cours desquelles les mineurs pris en charge assistent à une présentation du parc et de son rôle, puis participent à des chantiers de nettoyage de sentiers, de ponts, de dégagements de branches cassées, etc. Les jeunes participent volontairement, et ont bien compris le sens et l'intérêt de ce type d'activité et d'engagement.



Ph. PNR Montagne de Reims.

Des jeunes pris en charge par la PJJ, participent à des chantiers de nettoyage de sentiers, de ponts, de dégagements de branches cassées, etc.

Passage obligé de l'adaptation aux mutations climatiques

L'éducation au territoire est aussi un enjeu stratégique majeur, car pour résister aux changements climatiques, accompagner notre environnement, s'y adapter nous-mêmes, il faut l'adhésion de l'ensemble de la population. Or, la masse des habitants des parcs ne s'inscrit pas spontanément dans cette démarche, évidemment.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a conçu, il y a deux ans, un atelier d'adaptation au changement climatique et à l'énergie chère. Embarqués en 2050, le temps d'une heure, les participants découvrent des personnages confrontés à de nouveaux enjeux climatiques, sociétaux, sanitaires et financiers. Conçu en complément du spectacle « Atmosphère, atmosphère », l'atelier est un outil d'adaptation tout terrain, testé auprès du public.

Après quelques sessions programmées en 2013, l'atelier devrait repartir de plus belle cette année...



Atelier d'adaptation au changement climatique en Loire-Anjou-Touraine.

Ph. PNR Loire-Anjou-Touraine.



En Chartreuse, une classe par an utilise un système complet de mesures d'énergie et de qualité de l'air intérieur.

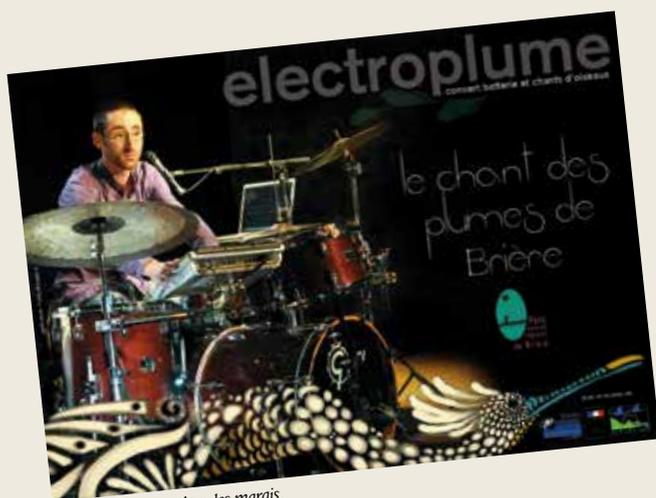
Ph. PNR Chartreuse.

Dans le Parc de Chartreuse, deux entreprises, Domus énergies et Ener'bat installent, dans une classe par an, un système de mesure qui indique la température extérieure, la luminosité, les consommations (éclairage, prises de courant, chauffage) comme la qualité de l'air dans la classe. Il permet de travailler sur les phénomènes physiques d'effet de serre ou d'isolation, de visualiser par statistiques l'évolution quotidienne de consommation et d'utiliser l'interface Internet pour sensibiliser les parents à ces phénomènes.

Urgence biodiversité

Le règne animal, les oiseaux en particulier sont souvent prétexte à éducation au territoire. Parce que c'est un marqueur important de la santé réelle d'un territoire, et parce que le public y est naturellement sensible.

C'est ainsi que le Parc de Brière travaille avec l'Education nationale pour faire visiter les marais aux classes primaires, à la découverte de ses oiseaux. Mais il va plus loin, au sujet des oiseaux, avec des projets culturels et artistiques. Il a passé commande à la Compagnie Electroplume sur le thème "Chant des plumes de Brière". Ces musiciens ont l'habitude de faire ce qu'ils appellent du "bird jazz". Avec les adultes et les enfants sur le temps



La Brière "groove" dans les marais.

Ph. PNR Brière.

scolaire et en dehors, ils ont monté des chorales d'oiseaux, une batterie géante avec tous les bruits que l'on entend dans les marais, et ils ont invité d'autres artistes pour produire, avec le parc, un spectacle et un CD "Brière groove dans les marais". 9 morceaux composés à partir de chants d'oiseaux et de percussions. Cette activité culturelle originale est un prétexte à créer des rencontres, du lien social et quand on sort de la classe pour écouter les oiseaux, à augmenter l'adhésion.

Du chant des oiseaux à l'Opéra

Après la Brière, ce projet a rencontré un écho dans d'autres parcs et est devenu un projet de création qui va permettre une mobilisation pédagogique croisant approche artistique, éducation à l'environnement et mobilisation locale. Une scène nomade de diffusion et de création artistique, la Compagnie Athenor de Nantes-St Nazaire, porte le projet et va se déplacer dans quatre parcs différents pour des temps de résidence et d'animation avec des ornithologues, les habitants, les écoles : en Brière, Loire-Anjou-Touraine, Volcans d'Auvergne et Landes de Gascogne. Dans ce dernier, en 2013-2014, les enfants de classes de primaire ont commencé à créer des textes, des sons, des phrases musicales qui traduisent leurs découvertes, avec l'aide d'artistes locaux et de gardes et animateurs nature. Cet énorme travail a abouti en 2013 à la création de l'"Opéra aux oiseaux", créé et joué par les enfants, qui au cours de l'année avaient pu rencontrer et



Ph. PNR Landes de Gascogne.

Les enfants des Landes de Gascogne ont commencé à créer des textes, des sons, des phrases musicales

voir la création d'un opéra à l'Opéra National de Bordeaux. Entre temps les artistes d'ATHENOR continuent à les associer à l'avancée de leur création, rencontrent les habitants au cours de sorties naturalistes sur le territoire et partagent leurs observations ornithologiques de manière artistique. Une création qui se partage au fur et à mesure des années avec des rendez-vous sous forme de « concerts migratoires » en attendant la création finale en 2015 à l'Opéra National De Bordeaux.

Former les professionnels et les petits citoyens

Dans le Parc du Queyras, l'éducation au territoire passe inévitablement par la formation des professionnels. Ainsi, depuis 2008, le parc organise annuellement un stage de territoire. En 2013, c'est le thème du pastoralisme qui a été retenu, et une quinzaine d'éducateurs à l'environnement, de guides et accompagnateurs en montagne, de gestionnaires d'espaces protégés ont passé cinq jours ensemble, dont deux en immersion dans les alpages avec un berger. Ils ont pu rencontrer des bergers, des agriculteurs, des techniciens ou encore des universitaires de différentes disciplines, et identifier les différents enjeux et usages qui se pratiquent dans les alpages.

Dans le Queyras, un stage sur le pastoralisme destiné aux professionnels du territoire.



Ph. PNR Queyras



Ph. PNR Livradois-Forez

Pour le Parc Livradois-Forez, la terre et le pisé sont considérés comme le thème le plus fédérateur.

Sur ce même thème de l'habitat, le Parc Livradois-Forez a considéré que le travail sur la terre et le pisé serait le plus fédérateur, parce que le paysage urbain de cette région est fait de cette terre, "Parce que, comme le dit justement le site www.pise-livradois-forez.org, la banalisation architecturale et la standardisation des matériaux à partir des années 50 menacent ce qui fait l'identité du territoire". Le parc a donc créé des chantiers participatifs avec des municipalités et des groupes d'habitants. Il a provoqué la création d'un CAP de maçon avec certification "ecoconstruction" au GRETA, organisé des stages pour les professionnels du bâtiment locaux, en a fait un programme pédagogique pour les écoles sur les aspects artistiques, scientifiques et techniques...

L'éducation au territoire est finalement une démarche continue pour la construction d'un projet de territoire et, dans les Parcs, pour la mise en œuvre de la charte.

Dans le Parc du Gâtinais français, la mission d'éducation au territoire est liée à tous les champs d'actions du Parc. Elle concerne tous les enjeux – transversaux – du territoire, s'adresse à l'ensemble des publics et tend à mobiliser toujours plus d'acteurs. C'est ainsi que la mission éducation anime un réseau local d'échanges et de concertation, le Conseil Education et Citoyenneté partenarial du Parc et de la Réserve de Biosphère. En outre, la mission éducation incite et suit aujourd'hui les démarches d'agendas 21 locaux et participe ainsi de près au bilan évaluatif de la mise en œuvre de la Charte.

Quant à mesurer précisément l'impact de cette mission sur le territoire lui-même, sur cette fameuse "nouvelle vie qui s'y invente", la chose est complexe. La qualité d'un territoire s'apprécie en effet grâce à des indicateurs objectifs, mais aussi, selon la chargée de mission éducation du Gâtinais français à la sensibilité et au point de vue de chacun, par définition, subjectifs ■



Ph. PNR Scarpe-Escaut

Scarpe-Escaut : en fin d'année, ils ont leur diplôme d'écogarde junior en poche !

Autre public dans le Parc Scarpe-Escaut qui a choisi cette année de former des écogardes juniors parmi les CM1 CM2 d'une école.

En 6 séances, ils ont appris ce qu'est un écogarde, à identifier des arbres, à construire des nichoirs et des hôtels à insectes ; ils ont appris à animer une séance avec d'autres enfants et participé à une chasse au trésor autour d'un étang. En fin d'année, ils ont leur diplôme d'écogarde junior en poche !

Dans le Vercors, enseignants, élèves et parents travaillent sur l'habitat.



Ph. PNR Vercors

Le Parc du Vercors propose aux enseignants de travailler sur l'habitat. Cela permet de comparer maisons traditionnelles et contemporaines, de comprendre ce qu'est l'urbanisme et comment il se pense aujourd'hui pour demain. Une vingtaine de classes primaires a répondu à l'appel impliquant les enseignants, les élèves, des parents, des personnes âgées, des associations locales, des élus et techniciens de collectivités.



Ph. ENRAC

Objectif Nature, dans les trois parcs de la Région Nord Pas-de-Calais, est devenu une tradition depuis maintenant deux générations !

Ballons des Vosges

Vincent A. Karche vous fait chanter avec le vent et les ruisseaux

Il a connu la gloire de l'artiste international, puis une descente aux enfers et finalement est revenu chez lui, dans les Ballons des Vosges, se réinventer une nouvelle vie. Une renaissance par l'écoute de son corps, de sa voix et de la nature qu'il partage avec les habitants du parc. Histoire d'un parcours exceptionnel.

Ph. J.-L. Vainin / Agence Traversée.



C'est l'histoire d'un jeune lorrain qui scelle un pacte avec la nature en devenant forestier à 20 ans. Et il part 6 mois au Canada comme Technicien de la Faune du Québec. Puis il effectue son service national en coopération dans les forêts du Burundi. C'est à 24 ans, à la chorale de Bujumbura qu'il se découvre une voix de ténor. Revenu en France, il quitte progressivement la foresterie pour le chant lyrique. Au début des années 2000, il est sous contrat à l'Opéra de Bâle, chante tous les rôles de ténor du répertoire, a un agent qui le "vend" aux quatre coins du monde. Il peut chanter trois soirs à Pékin et revenir sur la scène de Bâle le lendemain. Il s'épuise. Il reste en contact avec la nature, mais n'a pas vraiment le temps de la vivre.

Un jour, le directeur de l'Opéra lui demande de chanter un rôle de ténor-baryton. Il n'est pas enthousiaste, mais dans ce milieu et dans son contrat, un souhait est un ordre. Il s'exécute, travaille comme il peut à descendre dans une tessiture qui n'est pas la sienne. Trois jours avant la Générale, il est aphone, sa voix est perdue. Son contrat est rompu. Adieu l'Opéra de Bâle.

Après la gloire, une rapide descente aux enfers

Cela s'est ajouté à d'autres chocs : le décès de ses parents dans les trois années qui ont précédé, et c'est pour Vincent, après la gloire, le début d'une rapide descente aux enfers, dans la solitude absolue, sans aucune ressource. Pour s'en sortir, un jour, il tente de se rappeler ses rêves de gosse : c'était les loups, les amérindiens, leurs chants, leur vie avec la nature. Il part donc vivre quelques mois avec les Hurons du Québec, réapprend avec eux la nécessité vitale de la relation avec les éléments. Il se retrouve lui-même et retrouve sa voix de ténor. Un des Chefs de la Nation Huronne lui donne même un nom amérindien : Anariskwa (le loup). Il s'appel-

lera désormais Vincent Anariskwa Karche.

Revenu chez lui, dans les Vosges, ressourcé par cette sagesse amérindienne, il conçoit une autre façon de vivre sa voix en cohé-

rence avec la nature, sa personnalité enfin réunifiée. Il répond à un appel à projet du Parc naturel régional pour des balades insolites. Son projet de « Randolyrics » est retenu et il en anime depuis 2011 une vingtaine par an. Elles durent environ trois heures et comportent cinq stations d'ouverture aux cinq sens, entre autres à la voix. "J'invite chacun à s'appuyer contre un arbre, raconte-t-il, et à commencer à émettre des sons. Puis, souvent, je demande le silence et on entend un ruisseau. On s'en approche et on chante en écoutant le ruisseau. Petit à petit, on chante un peu plus fort, sans cesser d'écouter les

autres. Je leur chante un air d'opéra et je leur propose de le chanter avec moi. J'amène au chant lyrique par l'écoute de la nature".

Des "Randolyrics"

Vincent A. Karche emmène très peu de touristes dans ces balades. "Plutôt des gens d'ici, dit-il, des comités d'entreprises qui cherchent à souder une équipe, des groupes d'enfants handicapés, des classes d'adolescents qui font la tronche au début. Je les fais adhérer en leur parlant de Tarzan, ça



Ph. J.-L. Vainin / Agence Traversée.

Il amène au chant lyrique par l'écoute de la nature.

les amuse. Des dirigeants d'entreprises aussi, obligés de suivre un stage de motivation. Quand je me mets à chanter, il se passe souvent quelque chose d'émouvant avec eux."

Pour Olivier Claude, le directeur du parc, "l'arrivée de Vincent Karche ici fut une chance. Il nous a éclairé sur la façon dont la culture et la nature peuvent se rencontrer. Il intervient pour nous aussi dans les gîtes Panda ou au Théâtre du Peuple à Bussang. Il a chanté de l'Opéra accompagné à l'épINETTE, un petit clavecin traditionnel vosgien, en plein air, à la convergence de randonnées arrivant toutes au Ballon d'Alsace. Et puis, grâce à ses nombreux contacts à l'étranger, il est devenu un ambassadeur du Parc à l'international. Nous avons fait avec lui une rencontre magnifique." ■

Contact :
Vincent A Karche à Mulbach-s/-Munster.
Courriel : anariskwa@gmail.com

Pour voir et écouter ce qui se passe en randolyrics : <http://anariskwa.com>

Parc naturel régional des Ballons des Vosges.
Olivier Claude, Directeur
Tél. : 03 89 77 90 20



Massif des Bauges

Un homme aux multiples casquettes

Philippe Durand

cueilleur passionné de plantes médicinales

Philippe Durand ne manque pas d'idées, ni d'initiatives à son actif, au cœur du massif des Bauges où depuis une décennie il contribue à développer une autre image du terroir que celle, dominante, de la filière laitière. Multi-casquettes, il a plus d'une plante « bio » dans son sac

Ph. M. Bernard-Royer/Agence Traversée.



Cultivateur/cueilleur de plantes médicinales bio, inventeur de nouvelles recettes à ses heures pour les sublimer dans la composition de sachets d'herbes à infuser ou d'apéritifs aromatisés, mais aussi hébergeur avec ses 4 chambres d'hôtes, pédagogue lorsqu'il guide les visiteurs dans les jardins d'initiation aux plantes parfois oubliées, le fondateur de « L'Herbier de la Clappe » depuis son retour dans la région s'est impliqué dans un bouquet de réseaux. Ceux de « Bienvenue à la ferme », des « Fermes du Monde », des Gîtes de France, Gîte Panda, ou encore un réseau de jardins de producteurs de plantes aromatiques et médicinales à finalité pédagogique. En effet, il aime les cultiver ou les récolter à l'état sauvage, accueillir/héberger les visiteurs, faire goûter/

expliquer in situ les beautés « baujues », les saveurs des « plantes à boire » et aussi les soins qu'elles procurent.

De la brousse africaine au massif des Bauges

Son intérêt pour les PAM (plantes aromatiques et médicinales) vient de loin : jeune coopérant en Afrique, friand de connaissances botaniques, il pourchassait... les livres sur ce sujet ! Bien des années plus tard, à tra-

verser le réseau « Fermes du monde » il cultive des liens, dans le cadre du commerce équitable, avec des producteurs du Burkina Faso. Ils fournissent le Bissap (un hibiscus médicinal endémique au goût acidulé de fruit rouge) qu'il mêle à la Gentiane ou au Sureau des montagnes Baujues pour donner un apéritif de sa composition, qu'il fabrique et vend sous sa marque, « L'Herbier de la Clappe ». Au sein de ce réseau d'échanges économiques directs et dignes entre agriculteurs rhônalpins et africains*, il milite pour la reconnaissance du travail paysan, au Nord comme au Sud. Un travail qui a un prix qu'il sait parfaitement justifier et défendre si nécessaire.

Multi-casquettes et aussi, multi-cartes. En effet, dans sa boutique des Bauges, au Noyer, Philippe Durand ne vend pas égoïstement les

produits de sa seule marque : une place dans ses rayons est laissée aux produits de deux autres « concurrents », mais néanmoins amis... qui, sur le territoire du parc, font vivre comme lui une filière mineure comparée par exemple à la filière laitière, mais ô combien emblématique de la diversité des atouts du massif !

Une conversion radicale : adieu phyto, le choix du bio !

L'homme aux multiples casquettes est aussi impliqué dans le comité de pilotage de la Foire bio de Savoie. Il a su virer casaque au début des années 2000 pour accomplir son projet, après 20 ans de sa vie active dans l'industrie phytosanitaire.

En 2002 a débuté la construction de sa ferme-chambre d'hôtes, bien située entre deux domaines skiables fréquentés, assez loin des grandes agglomérations d'Aix-les-Bains, d'Annecy ou d'Albertville pour être encore dans un milieu préservé mais pas trop, pour attirer été comme hiver les citadins en manque de nature. Quel rôle a joué le parc lors de cette radicale reconversion ? « Il fait en fonction des envies des gens » résume Philippe Durand. Envie contagieuse dans ce cas : afin de « retrouver les plantes des anciens des Bauges », le parc a financé une enquête ethnobotanique qui a débouché sur la publication d'un livre, « Cueillette de mémoires ». 1 000 exemplaires vendus en 4 mois ! Philippe Durand n'est pas seul à être friand de culture, dans tous les sens du terme à propos des « Plantes à boire » du massif bauju. De là provient la Mélisse des mélanges « Plaisir du Soir » et « Après Repas » de la marque Ethiquable, cueillie par Philippe Durand qui préfère commercialiser sous sa marque des sachets de plantes non mélangées, triées sur des claies et séchées à la ferme,



Ph. M. Bernard-Royer/Agence Traversée.



Ph. M. Bernard-Royer/Agence Traversée.



Brière

Reine Aoustin, la secrétaire de direction est devenue assistante du pôle direction

Elle travaillait déjà au Parc naturel régional de Brière en octobre 1971, un mois avant la création du syndicat mixte. Elle avait 18 ans. 42 ans plus tard, elle part en retraite après que son métier ait complètement changé. Une petite histoire de la révolution numérique au service d'une politique de territoire.



Ph. J.-L. Varin / Agence Traverse



non loin des chambres d'hôtes qui portent des noms à l'avenant : à chacune, un nom de fleurs à l'ancienne. Par exemple, « Fleur du vent » qui désignait une anémone montagnarde. Ou encore « Fontaine des Oiseaux » surnom d'une Cardère qui permettait de carder (peigner) la laine de mouton...

Non aux infusettes !

Cultivées en jardin ou cueillies à l'état sauvage, les ramasser à temps et patiemment ne s'improvise pas. « Pour le tilleul, gare à manquer la semaine que dure la floraison ! C'est vite passé. Ramasser 2kg de Mauve c'est long (et plus fatiguant que les pétales de rose de Provins) : 500g à l'heure si la Mauve est cultivée en jardin et 100 si elle est cueillie à l'état sauvage. » Toutes baillées les plantes ensachées ou distillées dans les apéritifs de l'Herbier de la Clappe? Si le produit arbore la marque Parc, sans aucun doute il est 100% local. Mais, terre de colporteurs, le Massif au fil des époques a pu êtreensemencé par de belles étrangères... Leur histoire respective s'entend et se goûte, chez l'homme aux multiples casquettes ■

* (<http://www.fermesdumonde.fr/presentation.html>)

Contact :
www.lherbierdelaclappe.com
Tél : 04 79 63 49 94
Port. : 06 86 82 51 53
lherbierdelaclappe@wanadoo.fr

Reine Aoustin a fait toute sa carrière de secrétaire au Parc naturel régional de Brière. Elle se souvient du temps où le travail s'effectuait à la machine à écrire, avec du papier carbone et des feuilles de papier pelure pour les archives ! Elle a connu tous les présidents du Syndicat mixte, et tous les directeurs, dont Bernard Guiheneuf de 1987 à 2013 : « nous formions un tandem, c'était très agréable. Je prenais les courriers en sténo sous sa dictée et je les saisisais à l'ordinateur ».

Et puis, en 1982, Reine s'en rappelle précisément, l'informatique a fait son entrée dans les entreprises. Après une formation de base, tout le monde a appris en pratiquant. L'informatique s'est rapidement imposée dans le travail administratif et petit à petit, tous les salariés, ont disposé d'un ordinateur sur leur bureau, relié à une imprimante, puis quelques années plus tard connecté au réseau mondial. Cette petite révolution technologique a changé la nature même du travail de secrétariat. Chacun est devenu apte, depuis, à faire sa recherche documentaire lui-même et ne pense même plus, depuis plus de vingt ans maintenant, à faire saisir son courrier par quelqu'un d'autre.



Ph. J.-L. Varin / Agence Traverse

Un changement radical de métier

De secrétaire de direction, Reine est progressivement devenue assistante du pôle de direction, ce qui a beaucoup diversifié et enrichi son profil de poste. Elle travaille désormais, non seulement avec le directeur, mais avec le directeur adjoint, avec le responsable administratif et financier et aussi avec chacun des chargés de mission en fonction des besoins des uns et des autres. En outre, elle continue à suivre les dossiers administratifs et à rédiger les comptes rendus du Conseil d'administration et du Comité syndical à partir de ses notes prises en sténo sur du papier bien que l'usage de celui-ci se fasse de plus en plus rare. Elle gère la boîte mail générale, assure l'accueil téléphonique quand Andrée, sa collègue, n'est pas là.

Sa connaissance de l'organisation de la structure parc est une aide précieuse pour l'ensemble de ses collègues et notamment pendant la lourde période de révision de charte qui s'achève en Brière.

Souvent, ses collègues viennent à sa demande pour examiner un document sur son écran (notre photo). Elle relit leurs textes et corrige les fautes. « La bonne orthographe, dit-elle avec un sourire bienveillant, n'est pas la qualité première des jeunes générations... »

Dans un Parc, un enrichissement permanent

Cette dimension humaine de "l'entreprise Parc" l'enthousiasme : « Ce travail est enrichissant, passionnant, et m'a permis de rencontrer des personnes venant d'horizons différents. Il m'a aussi donné l'opportunité de travailler sur des thématiques aussi diverses que variées qui font l'originalité des Parcs : milieu naturel, architecture, tourisme, culture, agriculture, etc. Je ne sais pas si c'est différent ailleurs puisque j'ai toujours travaillé ici. Dans ce parc, l'équipe est réduite, l'ambiance est excellente et le partage est permanent. C'est extrêmement agréable.

Je pars en retraite, car il faut savoir passer à autre chose et laisser sa place.

Désormais je vais pouvoir m'occuper davantage de mes petits-enfants et rendre plus souvent visite à l'un de mes fils qui habite dans l'Est de la France. Mais je pense que je vais revenir ici de temps en temps, pour dire bonjour, pour le plaisir." ■

Contact :
Parc naturel régional de Brière.
44720 St Joachim.
Tél. : 02 40 91 68 68

L'essor du Fonds de dotation des Parcs



Une grande campagne de démarchage auprès des entreprises privées est actuellement lancée par le Fonds de dotation des Parcs naturels régionaux pour collecter du mécénat et soutenir des actions dans les Parcs.

Des outils de communication ciblés accompagnent désormais cette démarche : un logo et une plaquette diffusée aux Parcs. Des outils de prospection sont également mis en place : repérage et ciblage d'entreprises nationales, prises de contacts et rendez-vous. Les premiers résultats concrets devraient aboutir au printemps 2014 avec la collecte des premiers dons. Des appels à projets auprès des Parcs permettront de sélectionner les actions financées.

Contact :
Sylvie Gauchet
Mail : sgauchet@parcs-naturels-regionaux.fr
Tél. : 01 44 90 86 20

3 Parcs reclassés

Le décret de renouvellement de classement du **Parc Caps et Marais d'Opale** a été publié au Journal Officiel du 18 décembre 2013. Il clôture le long chantier de la révision de la charte du parc entamé en 2008. Seules deux communes n'ont pas souhaité adhérer au projet. Ce parc s'étend sur les départements du Nord et du Pas de Calais sur 136 500 hectares. Il est composé de 154 communes et compte 200 000 habitants.

La charte développe notamment ses ambitions pour préserver le foncier agricole en adoptant une « stratégie pour un développement équilibré entre la nature, l'agriculture et l'espace construit, qui passe par une gestion économe des sols. »

Le **Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande** a été quant à lui reclassé par décret du 21 décembre 2013. Le projet de charte a été approuvé sur un périmètre de 82 communes dont 9 nouvelles. Créé en 1974, ce parc comprend 23% de zones humides et 26 % de forêts pour une superficie d'environ 80 000 hectares pour 80 000 habitants.



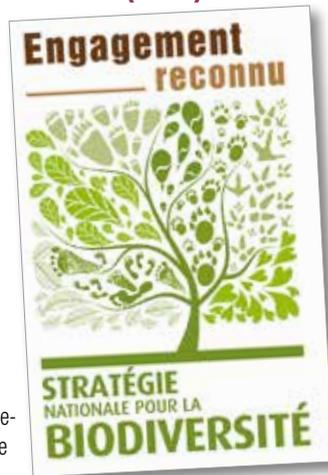
Panorama à Barneville.

Une des particularités de ce territoire est de concilier sa richesse économique avec ses richesses écologiques. La nouvelle charte met notamment l'accent sur l'importance de limiter l'artificialisation des sols.

Le premier Parc bénéficiant d'un reclassement en 2014 est celui des **Landes de Gascogne** par un décret du 23 janvier. Il porte le nombre de communes à 51 dont 12 nouvelles. Il s'étend sur les départements de la Gironde

et des Landes sur 315 300 hectares et compte 65 500 habitants. Les orientations stratégiques du projet révisé sont recentrées sur deux ambitions : conserver l'identité forestière du territoire et accompagner les mutations entre identité patrimoniale et innovation. Rappelons que le territoire du parc avait été durement frappé par la tempête Klaus en janvier 2009 alors que le parc entamait sa procédure de révision.

La Fédération s'engage pour la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB) !



La commission « engagement des acteurs » du Comité national SNB a donné officiellement un avis favorable le 29 octobre 2013 au projet d'engagement volontaire de la Fédération des Parcs, déposé dans le cadre de l'appel à reconnaissance SNB 2013.

Reconnu pour une durée de 3 ans, ce projet intitulé « La transversalité, un moyen de mobiliser des acteurs variés autour de la biodiversité » regroupe 6 actions portées par la Fédération. Elles concernent par exemple les expérimentations MAET « Corridors écologiques », le recensement des actions des Parcs pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques territoriales ou encore l'extension du concours Prairies fleuries.

Une cérémonie de remise des attestations s'est déroulée, en présence du Ministre Philippe Martin, le 30 janvier à Paris.

Contact :
Thierry Mougey
Mail : tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr
Tél. : 01 44 90 86 20

Accompagnement des projets de Parcs



Haut Allier Margeride

En novembre dernier s'est déroulée à la Fédération une première journée d'échanges réunissant les projets de Parcs ayant fait l'objet d'un avis d'opportunité. Étaient présents les responsables des projets ainsi que les chargés de mission Région référents. Isabelle Zarlenga, directrice du jeune Parc des Ardennes, ainsi que Laurent Trijoulet, directeur du Parc des Landes de Gascogne qui a récemment révisé sa charte, sont venus témoigner. Cette rencontre, suivie d'une deuxième en février 2014, a permis à chacun de faire état de son avancement et des difficultés qu'il rencontre. Des témoignages et des conseils pratiques sont apportés

sur les différentes thématiques qui doivent être traitées dans la charte comme par exemple l'urbanisme et l'évaluation.

Contact :
Marie-Laure Thao
Mail : mlthao@parcs-naturels-regionaux.fr
Tél. 01 44 90 86 20

Communiquer à distance



La Fédération des Parcs s'est dotée en décembre 2013 d'un équipement de visioconférence. Cet outil a pour but de limiter certains déplacements qui peuvent être évités par des bonnes conditions de communication, de permettre l'intervention en réunions de participants lointains et d'en favoriser le développement dans les Parcs naturels régionaux. A cette fin, un système permettant de connecter 4 sites (quelque soit le matériel utilisé, équipement de visioconférence, PC, tablette, etc.) leur est mis à disposition gracieusement.

Contact :
Olivier André
Mail : oandre@parcs-naturels-regionaux.fr
Tél. : 01 44 90 86 20

Perception de la marque par les consommateurs

La marque attribuée à des produits, services et savoir-faire a connu un important développement depuis 1996, avec aujourd'hui 240 types de produits et plus de 2000 entreprises bénéficiaires dans 40 Parcs. Les Parcs ont souhaité lui donner une nouvelle ambition au service des objectifs de leurs chartes. Pour cela, il souhaite donner à la marque un positionnement plus clair, la rendre plus visible et différenciante au plan national et harmoniser davantage les pratiques.

Avec l'appui de l'Agence du Patrimoine Immatériel de l'Etat (APIE), 1000 consommateurs ont été questionnés.

Il en ressort que les parcs sont légitimes à porter une telle marque et qu'elle est jugée crédible, différente, attractive, innovante et totalement en phase avec leurs attentes... et en attente de sens. Pour cela, les consommateurs sont demandeurs de réassurance par rapport à la promesse. Celle-ci porte d'abord sur le respect de l'environnement et des traditions locales mais aussi sur une contribution à une économie plus sociale et plus solidaire.

Concernant le logo, il n'est pas véritablement associé aux Parcs et n'a pas réussi à asseoir la notoriété de la marque. Il renvoie à des valeurs fortes mais très focalisées sur la seule notion de nature. Malgré ses insuffisances, le logo actuel réunit plus de suffrages (ancrage territorial conforté et apport de sens) que des créations graphiques proposées autour de l'étoile, élément fédérateur qui, ne signifiant rien pour le public, est rejeté. Enfin, à noter que la notoriété des parcs et du logo auprès des habitants diffère très peu de celle de l'ensemble de l'échantillon national.

Désormais, la commission marque de la fédération travaille sur une proposition de plan d'actions.

Contact :
Stéphane Adam, Fédération des Parcs
Tél. 01 44 90 86 20
Mail : sadam@parcs-naturels-regionaux.fr

Un partenariat renforcé entre Parcs et acteurs de l'économie sociale

Les relations entre Parcs et réseaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont anciennes, notamment avec les mouvements associatifs et plus récemment avec le monde de la coopération. Cela s'explique par un partage de valeurs communes ou proches : un esprit de solidarité et des modes d'organisation humaine basée sur la participation et le renforcement du lien social.

Ce rapprochement s'est renforcé ces dernières années sur les axes suivants :

- développement de filières territoriales en matière de bois énergie, d'agriculture, notamment par des partenariats entre Parcs et CUMA ;
- rapprochement entre producteurs et consommateurs par la création de collectifs de producteurs prenant par exemple la forme de plateformes d'approvisionnement en lien avec des collectivités ;
- aide à la création/reprise/développement de Coopératives d'activités et d'emplois avec le réseau SCOP, permettant à des candidats à la création de se préparer grâce au statut de salarié-créditeur, à la mutualisation de moyens et à l'émergence de systèmes d'épargne locale ;
- appui des Parcs à l'émergence de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif dans les domaines de la création culturelle, la médiation et la promotion de l'environnement et la valorisation de ressources locales.



Ph. DR.

L'actualité de la prochaine promulgation de la loi sur l'ESS donne l'occasion de conforter ces collaborations, en positionnant les parcs naturels régionaux en tant qu'interface entre entreprises de l'ESS et celles de l'économie classique mais aussi avec les collectivités locales et les organismes de recherche et de formation.

Le rapprochement des Parcs s'est concrétisé en novembre 2012 par la présence de Benoît Hamon à la clôture du séminaire « Développement économique » de la Fédération des Parcs et s'est prolongé par une entrevue avec le ministre le 31 janvier 2014 portant sur l'engagement plus forts des Parcs dans des approches socio-économiques territoriales associant des acteurs de l'ESS. Cela donnera lieu à la signature d'une convention entre le ministère en charge de l'économie sociale et de la consommation et la Fédération des Parcs.

Contact :
Stéphane Adam, Fédération des Parcs
Tél. 01 44 90 86 20
Mail : sadam@parcs-naturels-regionaux.fr

Croquer le territoire Quand les circuits-courts se racontent...

Récits et bilans de 3 ans de recherche-action sur 8 Parcs naturels régionaux

Ce document de 68 pages s'adresse plus particulièrement à des agents de développement mais également aux agricul-

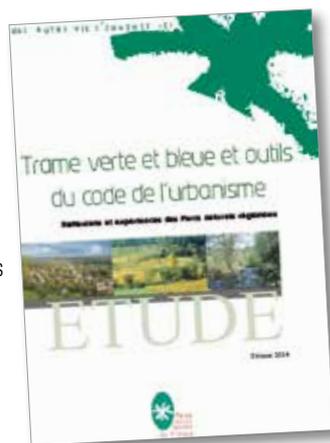
teurs, aux élus et à tous les acteurs alimentaires intéressés par le rôle de l'alimentation dans les territoires. Comment observer les circuits courts sur mon territoire ? Comment mobiliser les acteurs alimentaires de ma région ? Comment les circuits courts peuvent-ils générer une dynamique partenariale ? Comment accompagner une initiative de circuits courts alimentaires ? Les lecteurs trouveront dans ce recueil méthodes et outils pour mieux accompagner les acteurs alimentaires.

Contact :
France Drugmant,
Fédération des Parcs
Tél. 01 44 90 86 20
Mail : fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr



Trame verte et bleue (TVB) et outils du code de l'urbanisme

Réflexions et expériences des Parcs naturels régionaux



La Fédération des parcs a engagé une étude afin de recenser et analyser les premières expériences de traduction réglementaire de la TVB dans les Plan locaux d'urbanisme (PLU) et PLUi (intercommunaux) sur les territoires de Parcs. Pour cela, elle a mené une enquête visant à recenser les outils mobilisés, comprendre les difficultés rencontrées et partager les bonnes pratiques. Si les outils du code de l'urbanisme se montrent parfois trop limités pour traduire efficacement les enjeux de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques, les premières expériences recensées montrent une diversité d'approches et une originalité dans les solutions trouvées (choix des outils, des prescriptions, etc.).

Ces éléments ont été débattus à l'occasion d'un séminaire d'échanges entre chargés de mission biodiversité et urbanisme des Parcs en novembre 2013.

Ce travail fera l'objet d'une note de synthèse début 2014 et de fiches expériences diffusées via le www.trameverteetbleue.fr

Deux axes complémentaires seront approfondis en 2014 : l'accompagnement des communes dans ces démarches et le lien avec les documents de gestion.

Contact :
Hélène Colas, Fédération des Parcs
Tél. 01 44 90 86 20
Mail : hcolas@parcs-naturels-regionaux.fr

Vers un renforcement de la coopération internationale du réseau des Parcs ...

Les partenariats établis avec le Ministère des affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD) en fin d'année 2012 ont permis de relancer en 2013 la mission internationale de la Fédération des Parcs. Au programme, actualisation de la stratégie, animation pour renforcer les actions de coopération des Parcs naturels régionaux et réponse aux sollicitations des acteurs français et étrangers.

En clôture du programme de coopération avec l'Uruguay, la Fédération des Parcs a participé à un séminaire de capitalisation des coopérations entre France et Amérique Latine, avec l'AFD, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et les Ambassades de France, en septembre 2013. La richesse des échanges sur les initiatives latino-américaines et l'intérêt pour le modèle français de « Parc habité » et « charte et projet intégré et partagé de développement territorial » montrent le rôle attendu pour notre réseau : partage d'expériences, expertise conseil, etc.

Cet attrait est souligné par les délégations de tous les continents dont l'Asie (Chine, Japon, Vietnam), l'Amérique latine (Colombie, Pérou, Chili...), les pays d'Europe qu'accueillent les Parcs et la Fédération.



Enfin, la Fédération a été labellisée PACT2 par le Ministère des affaires étrangères pour la période 2013-2016. Ce label reconnaît l'expertise de la Fédération et Parcs en terme d'« Approche intégrée et concertée de développement durable des territoires ruraux ». Ce dispositif lié à un fonds national expérimental vise à favoriser le partage de ces savoir-faire à l'étranger et à soutenir de nouvelles coopérations.

Contact :
Katy Monier, Fédération des Parcs
Tél. 01 44 90 86 20
Mail : kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr



MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78
www.parc-naturels-regionaux.fr
N° 73 - Avril 2013

Directeur de la publication : Jean-Louis Joseph
Rédacteur en chef : Pierre Weick
Secrétariat de rédaction : Olivier André
Comité de rédaction : Catherine Marlas, Yvon Brunelle, Claire-Hélène Garreau, Pierre Weick, Guy Poupart, Jean-Luc Varin, Virginie Le Vot et Olivier André
Contribution au Focal : Martine Magnier
Relecture : Martine Laborde et Valérie Petel
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Xavier Toutain, Michèle Bernard-Royer, Jean-Luc Varin
Conception et réalisation : Agence Traverse
Conception graphique-maquette : Studio Jean-Pierre Boulanger
Impression : Compédit Beauregard
Photo couverture : Coll. PnrBSN / A. Bertereau
ISSN : 0982 6246



Le concours des Prairies Fleuries, depuis 2010, c'est

- La récompense d'exploitations agricoles dont les prairies de fauche ou les pâturages présentent le meilleur équilibre entre qualités agronomiques et écologiques, évalué par des experts aux compétences complémentaires.
- 28 Parcs naturels régionaux et 5 Parcs Nationaux impliqués, 1000 exploitations agricoles concernées.
- Des jurys dans les territoires qui sélectionnent les lauréats locaux et un jury national qui récompense environ 7 de ces lauréats.

Le concours des Prairies fleuries, désormais, devient

- Le Concours général agricole des Prairies fleuries.
- Tous les territoires peuvent désormais s'impliquer.
- Des chambres d'agriculture, des collectivités territoriales, des conservatoires d'espaces naturels, etc. rejoignent les Parcs dans l'organisation locale du concours.
- Une envergure nationale récompensée au Salon International de l'Agriculture par une remise des prix nationaux par le Ministre de l'agriculture et, de l'Agroalimentaire et de la Pêche.



Table ronde sur le concours lors du Salon des Maires 2013 Stand de GRTgaz



Ph. B. Blay



Ph. PNR Morvan - A. Corbeaux



Ph. BdV - J. Matin

Toutes les informations sur le concours sur www.concours-agricole.com

Concours organisé par



Partenaires

